



DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE
DU GROUPE INVIVO

INTRODUCTION	p. 04
A. NOTRE MODÈLE ORGANISATIONNEL ET DE GOUVERNANCE	p. 07
Notre statut coopératif et notre gouvernance	p. 07
Notre modèle organisationnel	p. 08
InVivo Group, société à mission	p. 09
B. NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL	p. 10
Agriculture : Bioline by InVivo	p. 11
Négoce international	p. 13
Distribution jardinerie et alimentation : InVivo Retail	p. 13
Vin : Cordier by InVivo	p. 14
Pôle Innovation d'InVivo Group	p. 15
InVivo Foundation	p. 17
C. CARTOGRAPHIE DES ENJEUX, RISQUES ET OPPORTUNITÉS	p. 20
D. STRATÉGIE ET POLITIQUE RSE	p. 24
Un alignement stratégique solide et cohérent	p. 24
Une gouvernance RSE intégrée et multi-scalaire	p. 28
Politique RSE, engagements et plans d'action	p. 28
Tableau récapitulatif des 6 engagements RSE, des leviers et actions correspondants	p. 42
E. OBJECTIFS CIBLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	p. 45
Note méthodologique du reporting extra-financier	P. 45
Tableau des indicateurs de reporting extra-financier	P. 49
NOTES ET ANNEXES	p. 52
Correspondance entre les priorités matérielles d'InVivo et les ODD	p. 53
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)	p. 57

Introduction

L'année 2020-2021 aura été riche en défis et rebondissements de toutes natures, encore fortement liés à l'épidémie de COVID-19 et aux difficultés économiques mondiales que celle-ci a entraînées. Le contexte de crise sanitaire et économique aura permis de faire preuve de la pertinence et robustesse des choix stratégiques opérés par InVivo depuis 2014. Loin de nous placer sous le joug d'un calendrier extérieur, nous avons continué à prendre des initiatives fortes et parfois radicales, visant à penser et anticiper la sortie de crise à la fois sur le plan stratégique, organisationnel et sociétal.

Sur le plan stratégique, la politique de diversification des activités, conduite depuis maintenant plusieurs années, et l'orientation vers l'excellence opérationnelle de chacune de nos entités, se sont révélées des facteurs-clés de résilience pour la performance de notre groupe. Par exemple, la décision prise en 2016 de mettre l'innovation et la digitalisation au cœur de notre stratégie, d'accélérer les déploiements et de sécuriser ces budgets en toutes circonstances, s'est montrée déterminante non seulement pour la continuité de notre activité mais aussi et surtout pour accompagner nos coopératives sociétaires, et in fine les agriculteurs et viticulteurs français, dans leur transition agricole et alimentaire. Cette année encore, en dépit du contexte, InVivo affiche des résultats solides et peut désormais aborder un nouveau tournant majeur de son évolution.

Sur le plan organisationnel, l'accent mis sur l'agilité, la cohésion du collectif et la préservation de la santé au travail, s'est traduit par une formidable dynamique d'adaptation au changement, et je tiens à remercier personnellement toutes les équipes qui ont témoigné d'un engagement exceptionnel dans la crise, qu'elles fussent du siège ou du terrain. Nous avons non seulement réussi à préserver la performance, mais aussi saisi ce temps pour changer nos pratiques de travail et expérimenter des formes d'organisation originales et sans doute durables : certaines sont désormais éprouvées, d'autres restent à tester, mais toutes visent à améliorer l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle, tout en renforçant l'efficacité de nos processus. Nous remercions les partenaires sociaux qui se sont engagés à nos côtés dans cette transformation des pratiques à travers l'accord NOT (Nouvelles Organisations du Travail). C'est toujours cette logique pragmatique et partenariale qui continuera de nous guider dans l'aventure économique et humaine qu'est le groupe InVivo.

Enfin sur le plan sociétal, c'est le 21 octobre 2020 que le conseil d'administration d'InVivo a entériné la modification des statuts, incluant notre raison d'être et notre mission, pour faire de la holding pivot de l'Union française de coopératives agricoles une société à mission (SAM). Cette transformation majeure, préparée de longue date, est alignée avec le plan stratégique du groupe qui est à la fois un projet d'entreprise et de société, et fait de la RSE l'un de nos principaux moteurs de progrès. InVivo ambitionne ainsi de devenir la référence dans la mise en place de la transition agricole au service de la transition alimentaire. En adoptant la qualité de société à mission pour son groupe et bientôt pour chacune de ses filiales, le groupe InVivo affirme sa volonté de mettre son modèle économique au service de cet engagement central. À cette occasion, InVivo renouvelle ses engagements au Global Compact des Nations unies et à ses principes. Un comité de mission indépendant a été mis en place afin de suivre la réalisation de nos engagements. Les données scientifiques les plus récentes ainsi que la simple observation des phénomènes climatiques et environnementaux durant l'année écoulée, nous confortent plus que jamais dans les décisions que nous avons prises.

L'ensemble de cette énergie et de cette dynamique de changement ont été fédérées dans notre plan de relance post COVID, qui couvre à la fois l'optimisation de notre fonctionnement interne et de nos opérations, et notre objectif d'accélération de la transition agricole et alimentaire au service des hommes et de la planète.

Par **Thierry Blandinières**,
directeur général du groupe InVivo



Avertissement

Ce document présente la réponse du groupe aux éléments demandés par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Afin de préciser les spécificités de périmètre de chaque indicateur, une note méthodologique associée est disponible en page 45.

InVivo en bref

Union nationale de coopératives agricoles, le groupe InVivo apporte des solutions innovantes et responsables à ses coopératives sociétaires et à leurs exploitants pour soutenir la transition agro-environnementale et économique de l'agriculture et de l'alimentation. Agriculture, viticulture, négoce international, jardinerie et distribution alimentaire... InVivo déploie ses activités du champ à l'assiette et de l'agriculteur au consommateur. L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU dont

InVivo contribue au quotidien à la réalisation effective.



InVivo renouvelle son adhésion au Pacte mondial des Nations unies (Global Compact).



4,7 Md€

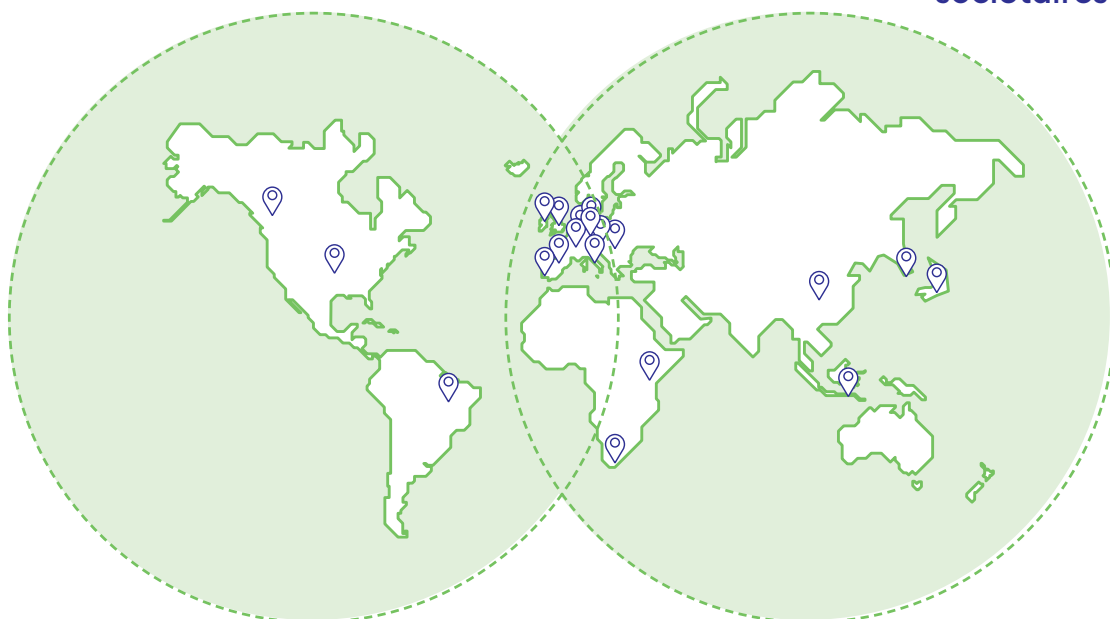
de chiffre d'affaires consolidé

6 692

collaborateurs

188

coopératives sociétaires



20 pays

d'implantation

Europe :	Afrique :
Allemagne	Afrique du Sud
Belgique	Sud
Espagne	Kenya
France	Amérique :
Hongrie	Brésil
Irlande	Canada
Italie	États-Unis
Pays-Bas	Asie :
Portugal	Chine
Royaume-Uni	Corée du Sud
Suisse	Japon
	Singapour

4 pôles

d'activité

Agriculture
Bioline by InVivo

Négoce international
InVivo Grains

Jardinerie et distribution alimentaire
InVivo Retail

Vin
Cordier by InVivo

1 fabrique

de l'innovation

InVivo Digital Factory

1 plateforme

de vente de biens et services agricoles

aladin.farm

A. Notre modèle organisationnel et de gouvernance

NOTRE STATUT COOPÉRATIF ET NOTRE GOUVERNANCE

InVivo est une **Union nationale de coopératives agricoles**, fondée sur le respect des valeurs et des principes coopératifs tels que définis par l'Alliance Coopérative Internationale (ACI).

Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs à travers une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement.

L'Union réunit **188 coopératives sociétaires**. Ses activités s'articulent autour de quatre pôles : l'agriculture, le négoce international de grains, la jardinerie et la distribution alimentaire, et le vin. Du champ à l'assiette, InVivo répond aux besoins et attentes des agriculteurs et des consommateurs en mutualisant les forces de ses coopératives, en investissant dans l'innovation de manière responsable et durable, et en renouvelant sans cesse son offre de produits et services.

L'Union InVivo est membre de La Coopération Agricole.



La Coopération Agricole est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et forestières françaises. Elle rassemble également des fédérations nationales métiers et des fédérations régionales. Porte-voix politique et force de proposition auprès des pouvoirs publics français et européens, des médias et de la société civile, La Coopération Agricole a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique.

Le **Conseil d'administration de l'Union** détermine les orientations stratégiques sous le contrôle annuel de l'Assemblée Générale qui réunit l'ensemble des coopératives sociétaires. Le président est le porteur du projet collectif et le porte-parole du conseil d'administration. Le directeur général est chargé de mettre en œuvre la stratégie après validation des orientations par le conseil d'administration de l'Union.

Les élus coopérateurs appartenant au conseil d'administration de l'Union sont présents à tous les niveaux stratégiques, au sein de multiples instances de décision.

Cette implication des élus garantit que l'action d'InVivo soit toujours conduite au service des associés coopérateurs et co-construite avec eux, conformément à ses valeurs et à son statut.

Le conseil d'administration s'appuie sur les travaux de six comités transverses qu'il a constitués en son sein :

- **Le comité des relations avec les adhérents** s'assure du bon niveau d'information entre l'Union et ses associés coopérateurs et non coopérateurs, concernant les projets stratégiques.
- **Le comité d'audit et des risques** assure une surveillance active des questions relatives au suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et d'audit interne, et de gestion des risques.
- **Le comité des nominations et des rémunérations** examine la politique de rémunération des cadres dirigeants et des membres du comité exécutif proposée par la direction générale.
- **Le comité d'éthique** veille au respect de l'éthique au sein du groupe et à l'application du règlement et des statuts de l'Union InVivo.
- **Le comité de suivi digital** s'assure du suivi des projets digitaux du groupe et des métiers.
- **Le comité de suivi RSE** fait émerger les principaux facteurs de risques extra-financiers et les opportunités associées, et veille aux grands arbitrages dans l'application de la politique RSE.

Le 12 mai 2021, le conseil d'administration de l'Union InVivo a réélu à l'unanimité son président, **Philippe Mangin**, président d'EMC2, et son président délégué, **Jérôme Calleau**, président de la CAVAC, ainsi que l'ensemble de son bureau, renforcé par six nouveaux membres sur les douze qui le composent désormais. À cette occasion, le conseil d'administration a renouvelé sa confiance en la direction générale assurée par **Thierry Blandinières**.

Le **bureau de l'Union InVivo** réunit le président et le président délégué de l'Union ainsi que les présidents et directeurs généraux des coopératives suivantes :

- Patrick Aps, directeur général de NATUP (76)
- Cédric Carpène, président de VAL DE GASCOGNE (32)
- Joël Castany, président de LES VIGNERONS DU VAL D'ORBIEU (11)
- Thierry Dupont, président d'AGORA (60)
- Bertrand Hernu, président d'UNEAL (62)
- Thierry Lafaye, directeur général d'OCEALIA (16)
- Jean-François Naudi, président d'ARTERRIS (11)
- Michel Prugue, président de MAISADOUR (40)
- Bertrand Relave, directeur général d'EUREA (42)
- Christian Sondag, président de LORCA (75)

Le Conseil d'Administration de l'Union InVivo comprend également un associé non coopérateur et cinq représentants des salariés.

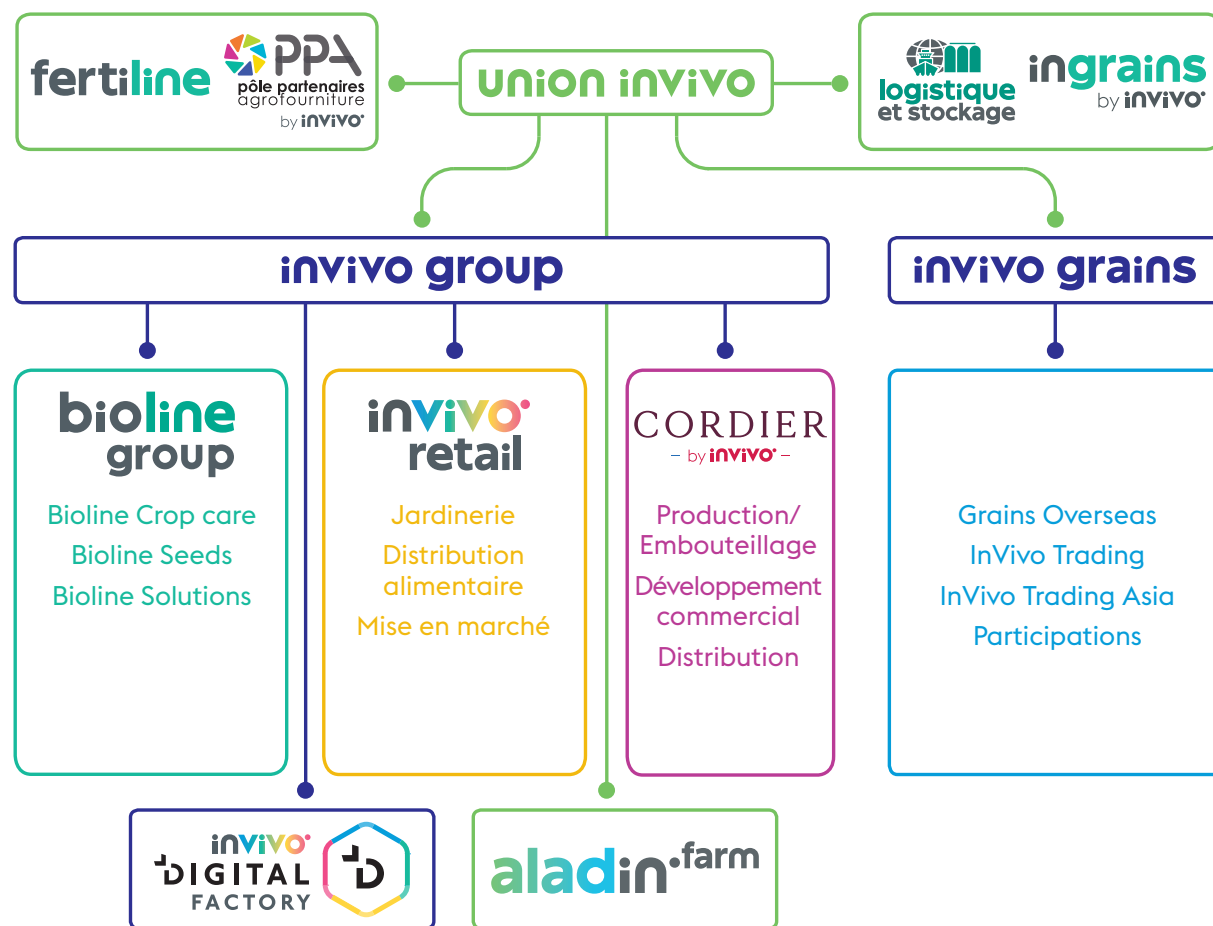
NOTRE MODÈLE ORGANISATIONNEL

InVivo a conduit, en juillet 2015, dans le cadre de sa stratégie, une séparation juridique et fiscale entre ses activités statutaires propres à l'Union de coopératives et ses autres activités commerciales.

L'organisation juridique du groupe se structure en trois niveaux :

- **L'Union nationale de coopératives agricoles ou Union InVivo.** Socle historique d'InVivo et fondement de sa mission, l'Union regroupe les activités statutaires de service aux coopératives adhérentes, à savoir la centralisation des achats d'agrofouritures et les métiers liés au commerce de grains. Elle assure et anime la relation avec le monde coopératif.

- **La holding pivot InVivo Group SAS** porte les fonctions corporate et marque la frontière entre les activités propres à l'Union de coopératives et les activités économiques concurrentielles. C'est à ce niveau qu'est définie la stratégie du groupe.
- **Des holdings/filiales métiers** rassemblent les activités économiques du groupe répondant aux lois des marchés sur lesquels elles sont implantées. Chaque holding/filiale métier définit et met en œuvre sa stratégie en cohérence avec la stratégie du groupe. Les filiales métiers ont leur propre conseil d'administration et peuvent accueillir des actionnaires minoritaires non coopérateurs. Elles sont au nombre de trois : **Bioline Group, InVivo Retail et Cordier by InVivo** (anciennement InVivo Wine).



INVIVO GROUP, SOCIÉTÉ À MISSION

Le conseil d'administration de l'Union InVivo, réuni le 21 octobre 2020, a entériné la modification des statuts d'InVivo Group, incluant sa raison d'être et sa mission, faisant de la holding pivot de l'Union française de coopératives agricoles une **société à mission** (SAM).

La loi PACTE du 22 mai 2019 offre aux sociétés la possibilité d'intégrer dans leurs statuts une finalité d'intérêt collectif, à un niveau plus ou moins contraignant. InVivo a choisi le plus haut niveau d'engagement prévu par la loi : la qualité de SAM.

Cette transformation majeure, préparée dès le début des débats autour de la loi PACTE, a pour but de soutenir durablement la stratégie du groupe, en lui fixant **une raison d'être ambitieuse et plusieurs missions d'intérêt collectif** (voir aussi Partie D, p 24).

La raison d'être d'InVivo Group a été construite à partir d'un **vaste processus collaboratif et participatif**, incluant le conseil d'administration et le comité des cadres dirigeants, et la consultation online des membres des coopératives sociétaires, d'un échantillon de leurs adhérents, des salariés et des autres parties prenantes (clients, fournisseurs, franchisés, investisseurs, start-up). 1 500 réponses ont ainsi été recueillies permettant de nourrir l'élaboration de la raison d'être.

RAISON D'ÊTRE D'INVIVO GROUP

Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient, en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

En adoptant la qualité de société à mission pour son groupe et prochainement pour chacune de ses filiales, InVivo affirme sa volonté de mettre son modèle économique qui s'étend tout au long de la chaîne alimentaire au service de cet engagement.

MISSION D'INVIVO GROUP

Éclairée par sa raison d'être, InVivo Group se donne pour mission :

- De renforcer l'adhésion de ses membres et leur capacité à transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité et la sécurité alimentaire, en France et dans le monde.
- D'intégrer sa raison d'être à sa stratégie globale ainsi qu'à celle de ses marques, tout en adaptant aux entités qui composent son groupe.
- De développer en continu, par et avec la recherche et le digital, ses savoirs et ses capacités d'innovation pour préparer les solutions d'avenir, à impact positif, et contribuer à relever les grands défis environnementaux.
- De co-construire avec ses partenaires, des produits et services éco-conçus et/ou sourcés responsablement et des circuits de distribution responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociétale.

- D'explorer et de structurer avec les acteurs des filières agricoles des projets innovants et responsables porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice.
- De développer en continu, les compétences de ses collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et le niveau du dialogue social, dans l'affirmation de ses valeurs coopératives.
- D'appliquer le code de conduite d'InVivo à l'égard de ses parties prenantes stratégiques, dans le respect des droits de l'Homme et des principes directeurs de l'OCDE, y compris à l'égard de ses fournisseurs et clients, et de protéger les données personnelles.

C'est ainsi qu'InVivo Group entend exercer sa mission à l'égard de ses parties constituantes et de ses parties prenantes.

Pour garantir l'exécution de la mission que la société s'est donnée, le groupe a désigné **un comité de mission indépendant** composé de trois personnalités qualifiées et de quatre collaborateurs représentant les différents métiers du groupe.

Composition du Comité de mission d'InVivo Group

- Personnalités qualifiées :
 - Sébastien Abis, Directeur du Club DEMETER, chercheur associé à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), tourné vers les réflexions de long terme, les enjeux mondiaux et les dynamiques intersectorielles.
 - Perrine Bismuth, Associée fondatrice de FrenchFood Capital et Présidente du Réseau FrenchFood, entrepreneure reconnue dans l'innovation sociale.
 - Pierre Victoria, ancien Directeur du développement durable de Veolia, membre des experts de la Fondation Jean Jaurès.
- Salariés :
 - Ludvine Allardon, Responsable marketing et communication chez Agrosolutions - Bioline by InVivo.
 - Mathieu Gaubert, Directeur incubateur de l'offre Jardin chez InVivo Retail.
 - Constance de Gourcuff, Responsable communication interne et digitale chez InVivo Group. Elle a été désignée comme présidente du comité de mission.
 - Ludvine Soubelet, Marketing manager chez Mestrezat Grands Crus - Cordier by InVivo (ex InVivo Wine).

Le comité de mission s'est réuni à quatre reprises sur la période 2020-2021 pour sa première année d'exercice. Son premier rapport de suivi de la mission est joint au rapport de gestion présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.



Le groupe InVivo a été récompensé par le Trophée ESSEC Business School de la transformation 2021 au titre de sa démarche de transformation en Société à Mission et pour avoir su mobiliser dans ce processus l'ensemble de son écosystème : parties prenantes, salariés et administrateurs.

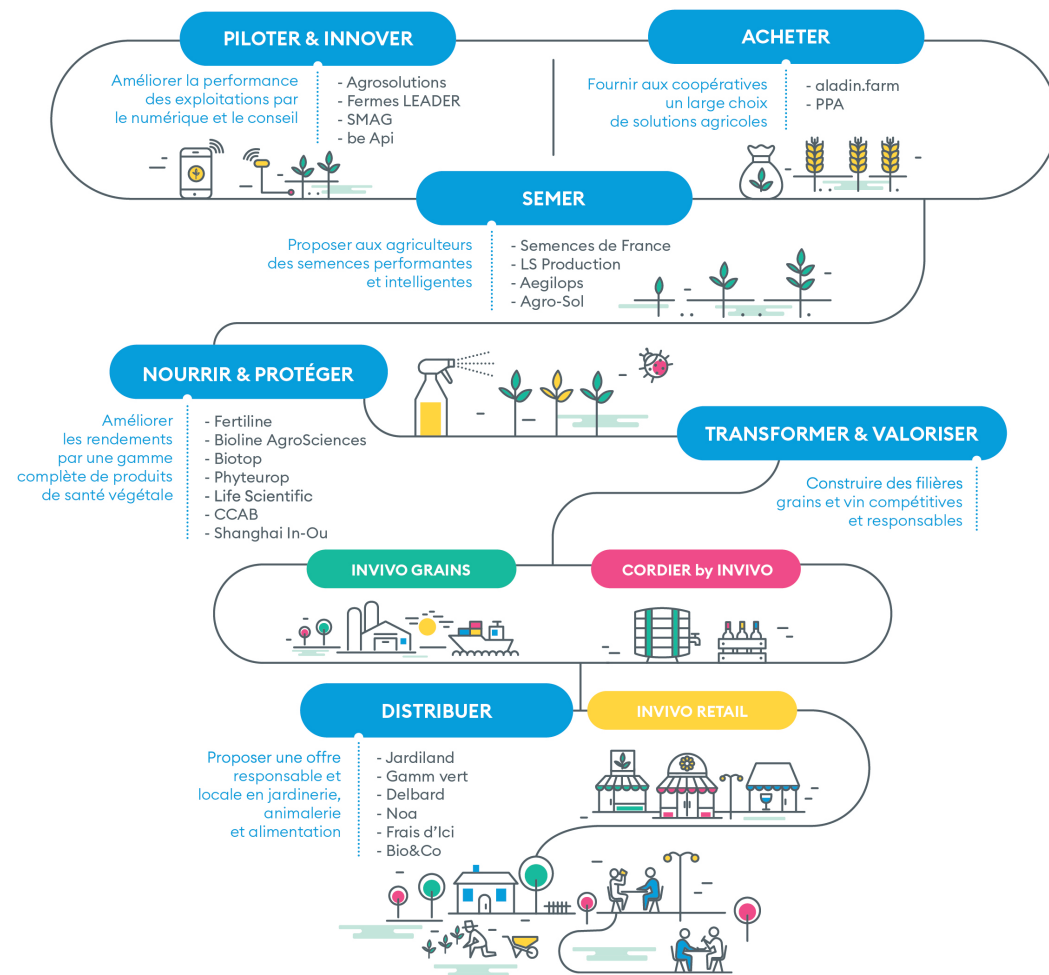
B. Notre modèle économique et sociétal

L'AGROSYSTÈME INVIVO EN SYNTHÈSE

L'agrosystème InVivo traduit le positionnement unique du groupe sur toute la chaîne de valeur agro-alimentaire, depuis le pilotage de l'exploitation agricole, en passant par le soutien à toutes les composantes de l'acte de production agricole, jusqu'à la transformation et la distribution.

Ce positionnement permet au groupe une grande résilience dans ses résultats, lui permettant d'absorber des variations entre des activités dépendantes des aléas climatiques, naturels et de marché, et d'autres moins soumises aux impacts conjoncturels. L'agrosystème InVivo comprend les activités de l'Union et les activités d'InVivo Group. La majorité des métiers et filiales sont positionnés sur l'agrosystème InVivo.

L'AGROSYSTÈME INVIVO



Agriculture : Bioline by InVivo

En proposant une offre globale de solutions et de services durables et innovants, Bioline by InVivo construit la 3^{ème} voie de l'agriculture. Marque ombrelle mondiale, elle dispose de savoir-faire reconnus pour accompagner les agriculteurs sur toute leur chaîne de valeur : acheter, semer, nourrir et protéger les sols et les plantes, piloter l'exploitation. Bioline by InVivo recouvre notamment le périmètre de Bioline Group.

Mutualiser les achats : le PPA

Activité centrale de l'Union InVivo, le **PPA (Pôle Partenaires Agrofourniture)** référence des produits de protection des plantes, de synthèse et biologiques, ainsi que des semences, de manière à fournir aux coopératives et à leurs adhérents agriculteurs, un large choix de solutions ayant prouvé leur efficacité. Au sein du PPA, six unions régionales réunissant plus de 100 coopératives négocient ensemble une partie de leurs conditions d'achat.

Semer : Bioline Seeds

Bioline by InVivo a construit un véritable pôle de compétences autour de la semence avec : **Semences de France**, premier intervenant sur le marché en France ; LS Production, leader français de production de semences de colza ; les filiales européennes **Novasem** (Italie) et **Tradisco Seeds** (Hongrie) ; **DTI Sementes** (Brésil) qui commercialise sous la marque Agrosol ; et **Aegilops**, entreprise française spécialisée dans la conception de produits d'enrobage et de pelliculage des semences.

Nourrir et protéger : Bioline Crop Care

Pour nourrir les sols et les plantes, la branche engrais, **Fertiline**, produit des engrais de spécialités et d'urée imprégnée, avec deux produits phares : Nexen et Novius, des fertilisants azotés hautes performances bénéficiant de technologies innovantes qui augmentent la quantité d'azote disponible pour les plantes et en limitent les pertes par volatilisation dans l'environnement.

« L'association française des entreprises de biocontrôle IBMA France a annoncé une croissance de 9 % du marché du biocontrôle (en valeur) en 2020. Ce type de solutions représente plus de 12 % du marché de la protection des plantes, soit un point de plus par rapport à 2019. Fort de cette évolution, IBMA confirme son objectif de porter le biocontrôle à 30 % de part de marché d'ici 2030. »

Communiqué de presse IBMA, 15 juin 2021

Pour protéger les plantes contre les ravageurs, Bioline Crop Care et ses entités spécialisées, **Phyteurop** (France), **Life Scientific** (Irlande), **CCAB Agro** (Brésil) et **InOu** (Chine), encouragent une utilisation raisonnée des phytosanitaires, combinée à d'autres solutions comme les solutions de biocontrôle produites par **Bioline AgroSciences**. Pour devenir un acteur de premier plan sur le marché mondial des biosolutions, Bioline Group a accéléré le développement de cette activité en 2021 par l'acquisition de la société de biocontrôle kenyane **Dudutech**.



Les équipes de Dudutech au Kenya

Piloter l'exploitation : Bioline Solutions

Pour faciliter le pilotage de l'activité des exploitations agricoles et améliorer leur performance, Bioline Solutions propose une palette d'outils numériques spécifiques avec **Smag** et sa gamme de logiciels et d'applications web et mobiles, ainsi que **be Api**, dédié à l'agriculture de précision, dont les solutions intégrées permettent notamment la modulation intra-parcellaire des intrants.

Le programme **Fermes LEADER** et la plateforme d'expérimentation **Openfield** permettent de diffuser les innovations dans les exploitations, en démontrant leur pertinence pour la qualité de la production, la facilitation du travail et l'amélioration des revenus des agriculteurs (voir aussi 5. Pôle Innovation d'InVivo Group). **Agrosolutions** participe à l'édification d'une agriculture toujours plus durable, en apportant expertise et conseil aux coopératives, agriculteurs et industriels de l'agro-alimentaire pour améliorer la production, anticiper les risques et identifier de nouvelles sources de revenus. **Atekka** (anciennement Bioline Insurance) et **Protélis** proposent des solutions sur mesure pour sécuriser directement les ressources financières des agriculteurs face aux risques et aléas.

En 2020-2021, les activités de Bioline by InVivo ont été impactées par plusieurs facteurs conjugués : le ralentissement de l'activité dans les usines du monde entier et les difficultés d'approvisionnement du fait des restrictions sanitaires ; des retards dans l'homologation de nouveaux produits ; les effets du Brexit ; et, de façon plus générale,

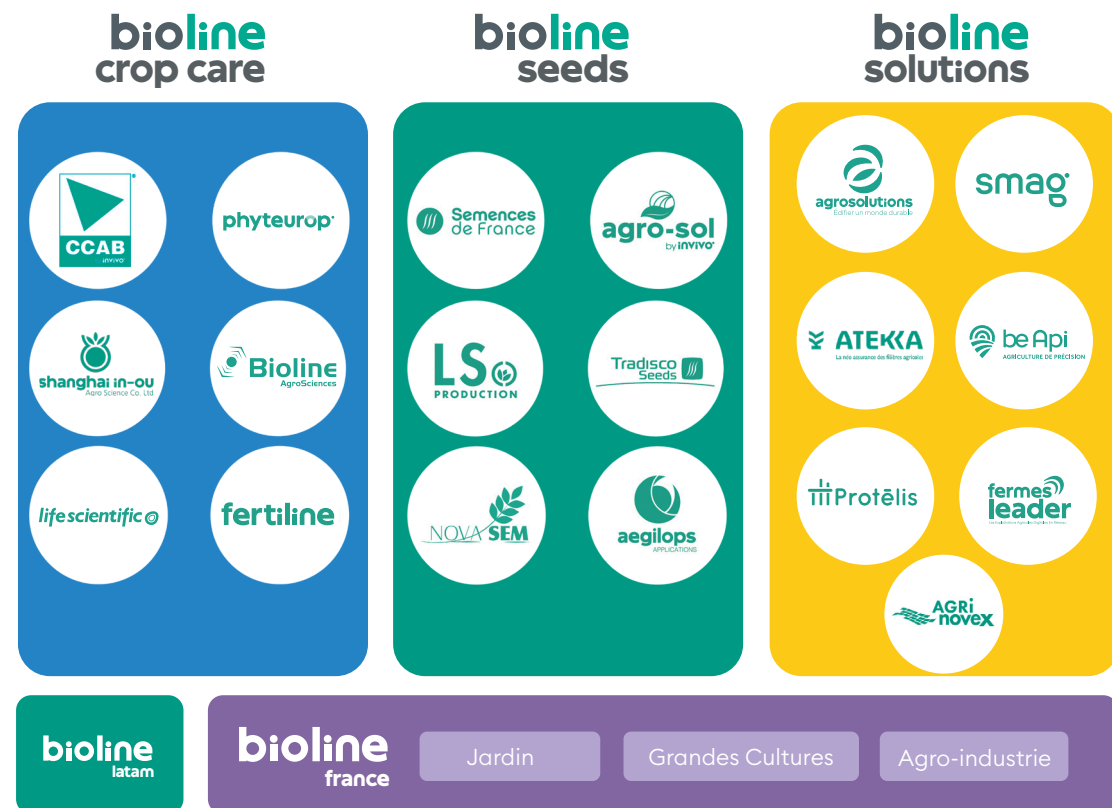
une contraction de la demande pour les produits phytosanitaires traditionnels. Les activités semences, biosolutions et expertise-conseil ont, de leur côté, connu une excellente année. Ces conditions qui sont à la fois conjoncturelles et structurelles appellent Bioline à poursuivre l'inflexion de son modèle économique en faveur d'une transition agricole à grande échelle.

BIOLINE GROUP : 1 371 COLLABORATEURS

Nos engagements durables

- **Accompagner** le secteur agricole dans sa transition écologique
- **Améliorer** la performance des agricultures et l'usage raisonné des intrants
- **Générer** de nouvelles sources de revenus pour les agriculteurs

bioline group



Négoce international

En complément des activités de Logistique & Stockage et de la plateforme digitale InGrains, InVivo Grains est en charge des activités de commerce de grains en France et à l'international de manière à construire une filière export de céréales françaises dynamique et compétitive portée par les coopératives.

En matière de logistique, InVivo Grains peut s'appuyer sur **Logistique & Stockage** et ses 12 installations portuaires maritimes (Bordeaux, Blaye, Nantes, Montoir de Bretagne) et fluviales (La Grande-Paroisse, Châlons-en-Champagne, Metz, Illange, Ottmarsheim, Huningue, Saint-Usage, Santes) consacrées au travail et à la valorisation des grains ainsi qu'au chargement/déchargement des navires. Logistique & Stockage adapte et renouvelle son offre de services (travail des grains et stockage de précision) pour répondre à la demande des industries agro-alimentaires.

En se positionnant comme intermédiaire entre les coopératives engagées avec l'Union InVivo en approvisionnement de céréales et les acheteurs internationaux, la plateforme digitale **InGrains** apporte un débouché à l'exportation de céréales d'origine française et permet de fluidifier les marchés.

La création en juillet 2019 de Grains Overseas s'inscrit stratégiquement dans cette démarche de promotion de la filière céréalière française à l'international. La structure offre aux coopératives sociétaires des moyens de commercialisation de blé tendre et orge fourragère vers des pays tiers. InVivo Grains est également présent sur le marché physique des oléagineux d'origine France (colza, tournesol) et occupe une place prépondérante sur le marché du colza.

La société dispose aussi d'un bureau de trading à Singapour avec une expertise reconnue sur l'exportation de maïs et soja en provenance d'Amérique du Sud et à destination du Proche-Orient. Cette implantation sud-asiatique lui octroie une position favorable à la prospection de nouveaux débouchés pour le blé français en lien avec Grains Overseas.

Nos engagements durables

- **Mutualiser** les forces des coopératives engagées
- **Capitaliser** sur les ressources disponibles et optimiser l'ensemble de la chaîne logistique
- **Valoriser** les céréales bas GES (gaz à effet de serre)

Après 2003 et 2016, la France a connu en 2020 sa troisième pire récolte en termes de volumes suite à des conditions climatiques compliquées tout au long du cycle de production. Si la production a permis de répondre à l'ensemble des besoins domestiques, cette situation a pesé sur la disponibilité exportable, même si la bonne qualité de cette faible récolte a été propice à se différencier de la concurrence.

En 2021, les rendements nationaux sont estimés supérieurs à la moyenne quinquennale pour les principales céréales à paille. Toutefois, les moyennes nationales cachent des disparités. Si la pression en maladies était faible au printemps, les pluies estivales régulières et généralisées sur l'ensemble du territoire ont ralenti les chantiers des récoltes et pourraient être préjudiciables à certains critères de qualité. L'enjeu de la filière céréalière française à l'international est désormais de faire durablement primer la qualité sur les seuls volumes.

Distribution jardinerie et alimentation : InVivo Retail

Multiactivité, multimarque et multicanal, InVivo Retail opère dans trois métiers BtoC : jardinerie, animalerie et distribution alimentaire. Fort de son leadership sur ses activités historiques du végétal et de l'animalerie, InVivo Retail a également su construire un pôle alimentaire solide centré sur une offre locale et bio.

Jardinerie

InVivo Retail se positionne en tant qu'expert du végétal avec trois enseignes : Jardiland comme marque leader des jardineries d'attraction, Gamm vert, l'enseigne de proximité, Delbard, celle des indépendants.

Jardiland a été élue meilleure chaîne de magasins en France dans les catégories Jardinerie et Animalerie pour la 6^{ème} année consécutive et meilleur e-commerçant de l'année pour la première fois. Son offre met l'accent sur l'art de vivre, le jardin facile et la décoration, mais également sur l'animalerie avec la création en 2019 d'un nouveau concept : **Noa**, la maison des animaux.

Gamm vert accentue sa dynamique sur le végétal et l'animalerie avec sa plateforme de marque « Produire soi-même, ça change tout » et ses domaines d'excellence – le potager et la basse-cour. InVivo Retail poursuit la transformation numérique de son modèle avec, notamment, le site de e-commerce **gammvert.fr**, leader sur la jardinerie digitale.

Le réseau **Delbard & Affiliés** renforce l'identité et l'expertise de l'enseigne sur le végétal et le design de décoration avec son nouveau concept marchand « Delbard 2020 ».

Distribution alimentaire

InVivo Retail est positionné sur le segment des produits alimentaires frais, locaux et bio, avec deux enseignes **Frais d' Ici et Bio&Co**, et une stratégie originale d'installation d'espaces alimentaires dans les magasins Gamm vert (Les Sens du Terroir) et Jardiland (Le Jardin des Saveurs).

Le concept Frais d' Ici consiste en une offre de produits frais et d'épicerie à plus de 70 % d'origine locale et régionale adossée à des coopératives, sous la forme de magasin attenant à une jardinerie Gamm vert. Frais d' Ici dispose de 9 emplacements.

Racheté fin 2018, Bio&Co détient sept magasins dans le sud de la France. Cette enseigne propose l'une des offres alimentaires bio les plus complètes du marché, ainsi qu'un espace cosmétique & santé. Développée dans un premier temps dans la région PACA, elle s'étend désormais au reste de la France avec la création de corners alimentaires dans 8 magasins Jardiland.

Mise en marché

Les activités de mise en marché ont été recentrées sur le cœur de métier d'InVivo Retail. La mise en œuvre de cette orientation stratégique forte a été accompagnée des cessions de Billaud Grains et de l'activité anti-nuisible. L'entreprise Néodis va désormais piloter l'ensemble des marques propres d'InVivo Retail.

En 2020-2021, l'ensemble des enseignes InVivo Retail ont eu des performances exceptionnelles et ont attiré près de 2 millions de nouveaux clients du fait des confinements successifs qui ont renforcé la prise de conscience des bienfaits de l'autoproduction, de l'embellissement du cadre de vie et du contact avec la nature – tendances à l'œuvre et prises en compte avant la pandémie. Aujourd'hui, InVivo Retail accélère encore la digitalisation de ses activités, la simplification de ses opérations, ainsi que son offre de marques propres à impact positif.

INVIVO RETAIL : 4 230 COLLABORATEURS



Vin : Cordier by InVivo

Créé en 2015, Cordier by InVivo (anciennement InVivo Wine) contribue à construire, avec ses coopératives partenaires, une filière de vin durable, et participe au succès des vins français à travers le monde.

Avec 9 groupes coopératifs adhérents au pôle Vin de l'Union InVivo, Cordier by InVivo bénéficie d'une base viticole solide qui lui permet de sécuriser ses approvisionnements et d'imaginer le vignoble du futur. Ancrés sur les différents terroirs (Bordeaux, Rhône, Sud-Ouest, Languedoc, Beaujolais), les 9 groupes rassemblent quelque 3 900 vigneronnes et 29 000 hectares de vignes.

En 2021, Cordier by InVivo a fusionné avec le groupe coopératif occitan, Vinadeis.

Le nouvel ensemble est organisé en 2 grands pôles :

- Cordier Wines, qui comprend tous les services liés à l'élaboration et la commercialisation des domaines, châteaux et marques de vins : œnologie, R&D, marketing, vente et distribution intégrée.
- Cordier Excel, qui regroupe la production, la fabrication et l'embouteillage.

Cordier by InVivo s'appuie sur un portefeuille de marques fortes et complémentaires telles que Café de Paris (rachetée fin janvier 2020 au groupe Pernod-Ricard), Mythique, Maris ou encore Bonne Nouvelle, et des marques locales répondant aux besoins de marchés spécifiques.

Ces marques sont valorisées sur tous les marchés : de l'HoReCa (hôtellerie, restauration, cafés) à la grande distribution et distribution spécialisée, en France et à l'international.

Cordier Excel a renforcé sa capacité de production avec deux sites de conditionnement et de logistique de pointe, ainsi qu'un site ultramoderne dédié au vin en vrac.

Nos engagements durables

- **Cultiver** une filière vin responsable
- **Garantir et tracer** l'origine des produits
- **Créer** de nouvelles sources de valeur pour les viticulteurs

Au niveau de la R&D, la mutualisation des compétences et des outils permet de proposer aux consommateurs des vins adaptés à leurs attentes, ainsi que des boissons innovantes à base de vin, à l'instar des Wine Seltzers Café de Paris (vins pétillants aromatisés à faible degré d'alcool).

Cordier by InVivo est engagé aux côtés des coopératives pour préparer la filière vitivinicole et les territoires aux enjeux environnementaux, en particulier au changement climatique.

En 2020-2021, l'activité Vin a été affectée par la fermeture prolongée des cafés, bars et restaurants et, à l'exportation, par la taxe Trump sur les vins français. Les vendanges 2021 ont également été compliquées par les aléas climatiques. Cordier by InVivo en a profité pour parachever la fusion avec Vinadeis, renforcer ses capacités productives et être ainsi pleinement opérationnel pour saisir la reprise des activités.

CORDIER BY INVIVO : 530 COLLABORATEURS

Pôle Innovation d'InVivo Group

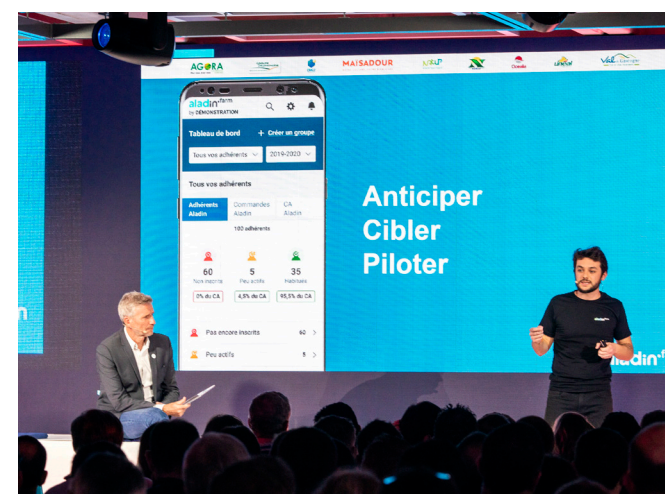
Créateur d'intelligence alimentaire, InVivo investit dans la recherche de solutions innovantes qui améliorent la compétitivité des coopératives, renforcent la qualité des productions agricoles, améliorent les revenus des agriculteurs et réduisent l'impact environnemental des activités.

Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'une véritable fabrique de l'innovation avec InVivo Digital Factory, dont la plateforme numérique aladin.farm est l'une des concrétisations emblématiques, ainsi que par plusieurs programmes destinés à favoriser l'adoption de ces innovations par les agriculteurs (Fermes LEADER et Openfield). Enfin, InVivo Quest, challenge mondial d'identification et d'accélération de start-up de l'Agrifood, complète le dispositif d'innovation du groupe.

Depuis 2018, **InVivo Digital Factory** a pour mission de capitaliser sur les opportunités offertes par le numérique pour accompagner et accélérer la transformation du monde agricole. Son action se concrétise autour de 2 axes de travail :

- piloter la transformation, en accompagnant l'émergence de la coopérative 4.0 et en identifiant les nouveaux business et usages pour tirer tout le parti des possibilités offertes par le digital,
- mettre en œuvre cette transformation, en exécutant et délivrant les projets digitaux avec les équipes internes et externes.

En 2019, la Digital Factory a développé en co-construction avec neuf coopératives pilotes une plateforme numérique BtoB de vente de produits et services agricoles : **aladin.farm**.



aladin·farm

aladin.farm répond aux besoins des agriculteurs et techniciens agricoles par un catalogue complet de produits et services professionnels, avec des offres locales gérées par chaque coopérative pour ses propres adhérents, mises à jour en temps réel.

Rationalisation des process, disponibilité 24h/24, parcours client simple et intuitif, sont autant d'avantages qui font de cette plateforme digitale évolutive un atout à la fois pour les coopératives, les agriculteurs et leurs conseillers. aladin.farm, ce sont aujourd'hui plus de 38 000 agriculteurs intégrés, 8 gammes de produits, 24 entités partenaires et près de 10 000 produits référencés.

La mission d'InVivo ne s'arrête pas à proposer de l'innovation, il s'agit aussi de la diffuser largement pour accélérer l'adoption via des expérimentations et des démonstrateurs. Pour cela, deux programmes sont à l'œuvre : Fermes LEADER et Openfield.

fermes leader
Les Exploitations Agricoles Digitales En Réseau

Pour évaluer l'intérêt fonctionnel et économique des solutions numériques destinées à l'agriculture, InVivo s'appuie sur l'expertise du « living lab » **Fermes LEADER**. Ce réseau de 500 fermes, aujourd'hui organisé autour de 30 coopératives, propose informations pédagogiques, formations à distance, démonstrations, tests sur le terrain et accompagnements spécifiques, pour faciliter le déploiement des solutions digitales auprès des agriculteurs.



openfield

InVivo a également mis en place une plateforme d'essais d'innovations technologiques et agronomiques à ciel ouvert, Openfield, un champ d'environ 20 hectares à Milly-La-Forêt (91).

En juin 2021, ce « salon » en plein air a réuni près de 600 participants (exploitants, techniciens agricoles, distributeurs, industriels de l'agroalimentaire, instituts techniques) pour expérimenter 56 essais portant sur plusieurs thématiques : économie circulaire, conduite culturale bas carbone, nouvelles variétés de semences, solutions de nutrition innovantes, systèmes de protection intégrés, vie des sols, agriculture de précision, etc. Cette manifestation a vocation à être reconduite chaque année.



INVIVO QUEST
NOURRIR LE FUTUR

Créé en 2017, **InVivo Quest** est un challenge annuel ouvert aux startups de l'agroalimentaire, dont l'enjeu est double : identifier les startups qui contribueront à accélérer la transition du secteur agroalimentaire, et bâtir un écosystème international d'innovation AgriFood.

Le modèle 100 % digital mis en place lors de l'édition 2020-2021 a permis de fédérer une communauté grandissante d'acteurs engagés (coopératives européennes, sociétés agroalimentaires, institutionnels, investisseurs) et sera reconduit en 2021-2022.

Les lauréats de chaque zone géographique auront la possibilité de tester leur solution via Fermes LEADER et seront mis en relation avec le réseau des partenaires d'InVivo.

InVivo Foundation : le fonds de dotation citoyen et prospectif du groupe

InVivo Foundation est le fonds de dotation d'InVivo Group, chargé d'explorer des solutions d'intérêt général en vue de développer une agriculture et une alimentation toujours plus respectueuses du vivant, et d'œuvrer à la réalisation des ODD de l'ONU.




« InVivo Foundation est un maillon de notre raison d'être, qui défriche des chemins d'avenir pour accélérer la transition écologique et sociale. »

Thierry Blandinières, Président d'InVivo Foundation

InVivo Foundation s'appuie sur un conseil d'administration composé de 8 personnes dont deux membres du conseil d'administration d'InVivo, deux membres de la direction générale du groupe, trois salariés et une personnalité qualifiée. Le fonds agit en éclairer de la transformation sociétale agro-écologique dans sa dimension d'intérêt général précompétitive.

Les projets qu'il soutient répondent à 3 axes : prendre soin des ressources naturelles, porter de nouvelles solutions d'alimentation durables et aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier.

Les 3 axes de notre mission

-  Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier
-  Porter de nouvelles solutions d'alimentation durables
-  Prendre soin des ressources naturelles

Depuis sa création en 2016, le fonds a soutenu directement ou indirectement une vingtaine de projets, associations ou programmes de « recherche-action », en France et dans le monde, par du financement ou du mécénat de compétences. Le fonds privilégie un accompagnement dans la durée afin que les projets puissent déployer leur plein potentiel.

QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES SOUTENUS PAR INVIVO FOUNDATION

Ile Dotun

Lancé en 2018 au Nigeria, ce projet représente une contribution majeure au « Land Degradation Neutrality », un engagement pris par ce pays dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Il prévoit la réhabilitation de 108 000 hectares de terres dégradées dans des zones forestières de l'État d'Ogun, au nord de la métropole de Lagos, à travers trois volets d'actions : reforestation, développement de coopératives agricoles pour la sécurité alimentaire locale et d'activités agro-industrielles destinées à l'exportation. Deux villages pilotes entrent actuellement en phase de démonstration.

Laiterie du Berger

Depuis 2005, le projet Laiterie du Berger/Kossam structure une filière laitière au Sénégal à base de lait frais local, depuis l'élevage et la collecte de lait jusqu'à la transformation des produits. InVivo Foundation soutient particulièrement l'amont de la filière, à travers le développement des compétences, l'encadrement et la professionnalisation de 1400 éleveurs, unis en coopérative, qui approvisionnent la Laiterie du Berger.

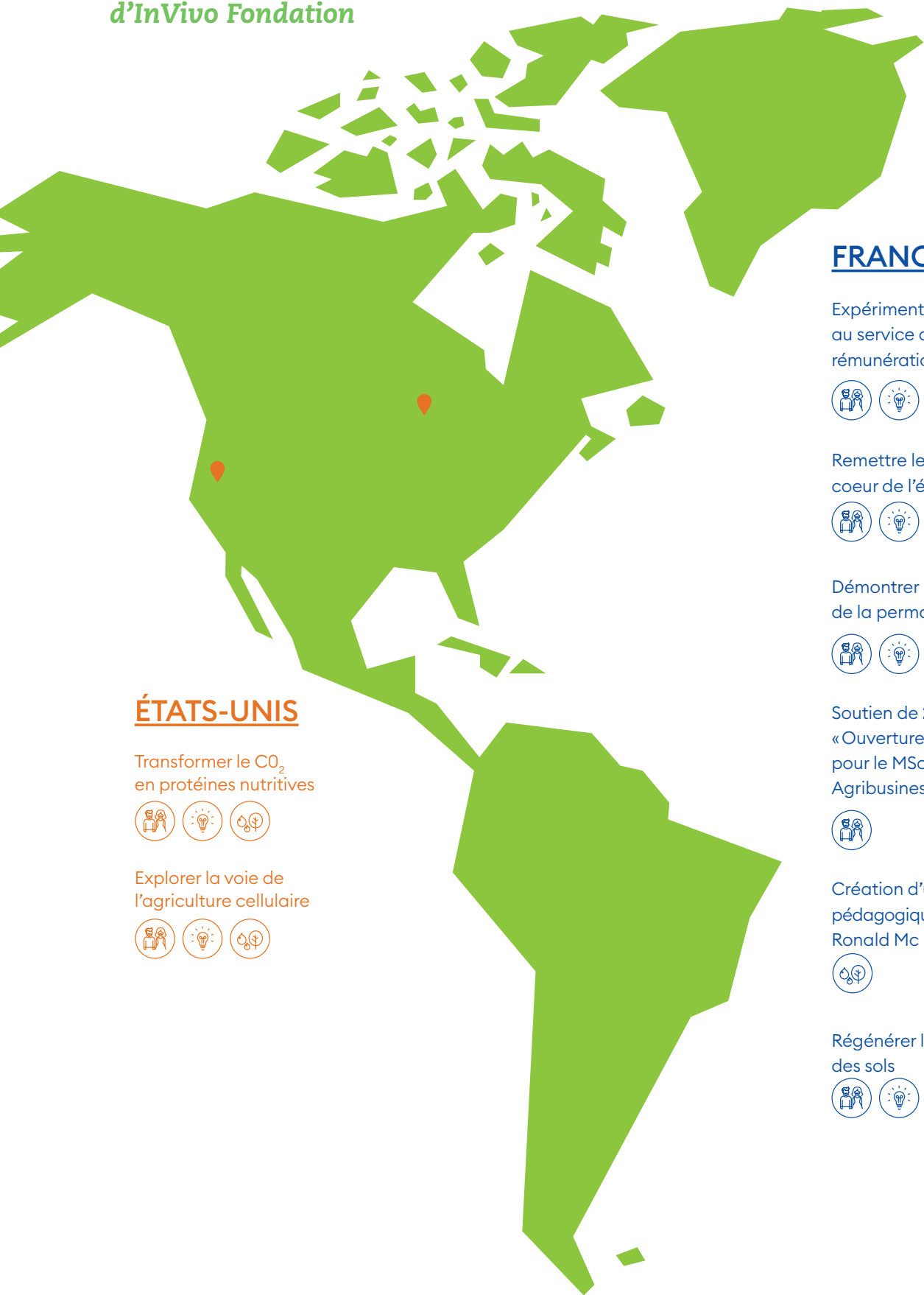
Fondation Ronald McDonald

InVivo Foundation et les collaborateurs de Jardiland unissent leurs forces pour créer un jardin urbain multisensoriel autour de l'une des dix maisons de la Fondation Ronald McDonald qui héberge les familles d'enfants hospitalisés. Le lieu proposera un parcours pédagogique, centré sur plusieurs points d'intérêt – coin maraîcher, potager composteur, hôtel à insectes, bassin en aquaponie, herbes aromatiques – chaque arrêt donnant lieu à des panneaux de sensibilisation à l'environnement, à la préservation des ressources naturelles, ainsi qu'aux mécanismes d'interactions entre les espèces. S'engager dans la réalisation de ce jardin est une parfaite application de l'axe d'InVivo Foundation, « Prendre soin des ressources naturelles », et de la raison d'être d'InVivo Retail, « Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature ».

Bioéconomie

Depuis 2019, InVivo Foundation soutient un projet du laboratoire Agro-Biotechnologies industrielles (ABI) d'AgroParisTech qui vise à créer de nouveaux revenus pour les agriculteurs à partir d'une valorisation des issues de silos. L'objectif est de créer à terme une nouvelle activité rémunératrice en utilisant des coproduits issus de l'activité agricole selon un modèle circulaire et écologiquement vertueux. Des molécules plateformes peuvent en effet être extraites des issues de silos à blé, orge et maïs, puis être converties en d'autres molécules biosourcées pour produire des arômes, des substituts au bisphénol A ou des pigments naturels pour la cosmétique. Après avoir testé la faisabilité de l'extraction et de la conversion, la phase suivante consiste à identifier les applications les plus porteuses, évaluer la dynamique de marché et le paysage concurrentiel afin de déterminer les marchés prioritaires et comment les adresser. Cette mission est portée par IAR, le pôle français de compétitivité de la Bioéconomie.

Implantation des projets d'InVivo Fondation



ÉTATS-UNIS

Transformer le CO₂ en protéines nutritives



Explorer la voie de l'agriculture cellulaire



FRANCE

Expérimenter la blockchain au service d'une meilleure rémunération des agriculteurs



Remettre le vivant au coeur de l'économie



Démontrer la viabilité de la permaculture



Soutien de 2 Bourses « Ouverture sociale » pour le MSc Food and Agribusiness Information



Création d'un jardin pédagogique pour la Fondation Ronald Mc Donald



Régénérer la biodiversité des sols



Les 3 axes de notre mission



Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier



Porter de nouvelles solutions d'alimentation durables



Prendre soin des ressources naturelles

Soutenir l'aide alimentaire en réduisant les gaspillages



Concevoir le vignoble de demain



Étudier les applications potentielles des issues de silos



AFRIQUE

Restaurer un écosystème de 108 000 hectares sur des terres dégradées - Nigéria



Accélérer la structuration de la filière porcine - Cameroun



Développer la filière lait frais local - Sénégal



Modéliser des fermes d'insectes comestibles - Cameroun



Créer et structurer la filière soja - Burkina Faso



Construire une ferme polyculture élevage pour assurer l'autonomie alimentaire à Madagascar



Modéliser des mini-fermes pour assurer l'autonomie alimentaire - Togo



Construire une micro-filière d'oeufs pour lutter contre le déficit en protéines - Mali



C. Cartographie des enjeux, risques et opportunités

L'année 2020-2021 a permis de mettre en lumière une conjonction inédite de risques qui, tout en étant chacun bien connu isolément, viennent mutuellement se renforcer :

- Risques climatiques** avec des manifestations de plus en plus intenses et évidentes : intensité des pluies durant le cycle végétatif des cultures, gels ponctuels et localisés, épisodes de sécheresse, inondations, feux, etc., **qui impactent directement les volumes et la qualité des productions agricoles et les revenus des agriculteurs.** L'été 2021 a donné un avant-goût des tendances à l'œuvre, avec un mois de juillet dans l'hémisphère nord classé de 1 à 3 parmi les plus chauds sur Terre depuis 140 ans. Cette situation a produit des événements climatiques extrêmes : incendies spectaculaires en Grèce et en Turquie, feux de forêt en Sibérie et en Californie, famine à Madagascar, inondations exceptionnelles en Chine et en Allemagne, canicule record au Canada, etc. Ces événements se produisent alors que la hausse de la température à l'échelle de la planète n'est « que » de 1,1°C par rapport à la période préindustrielle. En août 2021, un nouveau rapport des experts climat de l'ONU (GIEC) a montré que le climat change plus vite qu'on ne le craignait. Le réchauffement de la planète pourrait atteindre le seuil de +1,5°C autour de 2030, soit dix ans plus tôt qu'estimé. Le GIEC a proposé 5 scénarios dont la probabilité et l'échéance dépendent des orientations qui seront prises par toutes les parties prenantes pour atténuer les émissions et réorienter l'activité économique. Pour sa part, l'Europe a annoncé le 14 juillet 2021 son Pacte vert (Green Deal) qui vise à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, énergie, transport, agriculture et fiscalité en vue de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et pour devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050.

En France, le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique a été lancé le 28 mai 2021. Son objet est de conduire une réflexion collective pour adapter et protéger l'agriculture face aux défis climatiques. Au vu des scénarios climatiques, il apparaît en effet que toutes les régions agricoles du territoire seront affectées, mais que le maintien des agricultures les plus méridionales nécessitera des changements très profonds dans la gestion de l'eau. Le Varenne vise à mettre l'intelligence collective de l'État et de tous ses opérateurs au service d'actions concrètes à l'échelle des territoires pour préparer la résilience agricole via la sobriété, la protection des sols, le stockage et l'usage maîtrisé de l'eau, les assurances calamités, etc.

- Risques sur la biodiversité** : en 50 ans, la planète a perdu les deux-tiers de ses vertébrés du fait du réchauffement climatique, la déforestation, les incendies, la pollution

plastique ou la surpêche, et jusqu'à un million d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition. 33 % des sols terrestres sont déjà dégradés. En septembre 2021, le Congrès de l'UICN qui s'est tenu à Marseille a entraîné une forte prise de conscience mondiale des enjeux liés à la biodiversité. Le but est de parvenir à aligner au plus vite les stratégies climat et biodiversité, la première disposant aujourd'hui de standards et d'instruments de mesure définis contrairement à la seconde, et de développer des solutions écosystémiques fondées sur la nature. Ces points seront abordés à la COP15 (Biodiversité) de Kunming et à la COP26 (Climat) de Glasgow à l'automne 2021.

- Risques sanitaires** : la pandémie de COVID-19 a permis de mettre en lumière les liens entre dégradation des écosystèmes et multiplication des épidémies. Outre la destruction de certains habitats naturels, l'anthropisation des espaces (urbanisation, transport, exploitation...) ou l'industrialisation de la production agricole et alimentaire, c'est la perte de biodiversité au sens large (diversité génétique, diversité biologique) qui pourrait être la cause de la transmission d'agents pathogènes. Toutes les santés sont liées, rappellent les scientifiques – santé des végétaux, des animaux et des humains. C'est pourquoi, une approche interdisciplinaire et systémique « One Health » est recommandée par les scientifiques pour réduire les risques de nouvelles pandémies.
- Risques législatifs et réglementaires** : une inflation de textes législatifs et réglementaires, rendant compte de diverses attentes sociétales et sectorielles, peut venir affecter les activités agricoles et alimentaires positivement et négativement (Loi EGalim de 2018, Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, plan Ecophyto II+, réglementation sur le bio, etc.).
- Risques géopolitiques** : L'incertitude n'avait pas attendu la crise de la COVID-19 pour devenir largement perceptible : terrorisme perlé ; contexte géopolitique tendu et souvent éruptif ; repli nationaliste et technologique, particulièrement dans le cadre de la rivalité sino-américaine qui ne s'arrête pas avec la fin du mandat de Donald Trump ; désordres, manifestations, grèves de grande amplitude (comme celle de la fin 2019 en France)... Tous les indices mesurant l'incertitude mondiale convergeaient déjà avant 2020 pour dire que celle-ci n'avait jamais été aussi haute depuis 2009.

Ce contexte affecte les modèles de production agro-alimentaire traditionnels. Toutefois, l'agriculture et l'alimentation sont aussi porteuses d'un immense potentiel de solutions pour la planète et les hommes si elles sont capables de se réorienter. La situation ouvre ainsi de grandes opportunités pour le modèle d'affaires d'InVivo qui vise, grâce à son modèle coopératif et aux solutions

innovantes que propose le groupe, à entraîner vers une transition soutenable l'ensemble des agriculteurs de la ferme France.

d'une analyse des risques, ceux-ci représentant autant de zones d'opportunités pour les activités d'InVivo, et de priorités prises ou à prendre en compte dans sa politique RSE.

L'analyse de matérialité conduite en 2019 par le groupe a fait apparaître **12 enjeux principaux** pour InVivo à l'égard de ses parties prenantes. Ces enjeux ont ensuite fait l'objet

Le tableau de concordance ci-après montre l'articulation entre les enjeux, les risques et les opportunités, ainsi que leur prise en compte dans la politique RSE du groupe.

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thème issu de l'analyse des risques	Opportunité	Politique RSE
Gouvernance	Préserver le modèle coopératif par un partage équitable de la valeur créée	Adhésion des coopératives aux orientations stratégiques d'InVivo	- Co-construction des projets stratégiques avec les coopératives adhérentes - Plateforme d'innovation avec les coopératives	Gouvernance, p. 28
Gouvernance	Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités	Adhésion du management et des salariés à la politique RSE	- Transformation d'InVivo Group en société à mission - Co-construction de la raison d'être avec les parties prenantes - Création d'un comité RSE au niveau du conseil d'administration	Gouvernance, p. 28 Alignement stratégique, p. 24 Gouvernance RSE, p. 28
Gouvernance	Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo	Pilotage et animation de la RSE au niveau des métiers	- Comité RSE des patrons des métiers (Comex) - Correspondants RSE dans chaque métier - Large diffusion auprès des salariés de la politique RSE du groupe	Gouvernance RSE, p. 28
Éthique	Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites	Comportements éthiques des parties prenantes internes et externes	- Élaboration du code de conduite InVivo - Formation au code de conduite InVivo - Sensibilisation des fournisseurs au code de conduite - Politique d'Achats responsables	Engagement 6, p. 39 Engagement 1, p. 33

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thème issu de l'analyse des risques	Opportunité	Politique RSE
RH	Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions	Santé et sécurité des collaborateurs	- Plans sécurité et santé au travail - Accord Télétravail	Engagement 5, p.37
RH	Favoriser la qualité de vie au travail	Qualité du dialogue social Qualité de l'organisation du travail	- Équilibre vie privée-vie professionnelle - Formation des managers aux New Ways of Working et au management de soutien professionnel	Engagement 5, p. 37
Environnement	Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique	Externalités négatives des activités agricoles sur le climat	- Plan de réduction des émissions de GES propres au Groupe - Construction d'une offre permettant l'évaluation puis la réduction des émissions GES par les agriculteurs (outils de pilotage de l'exploitation, solutions de stockage du carbone) - Réduction de la génération de déchets et recyclage - Réduction des composants plastique dans l'offre produits et les emballages (Retail) - Lutte contre le gaspillage alimentaire	Triple performance, p. 30 Engagement 2, p. 33 Engagement 1, p. 32 Engagement 2, p. 33
Environnement	Contribuer à préserver la biodiversité	Dégradation de l'écosystème naturel (ressources naturelles et biodiversité)	- Promotion des principes / outils de l'agriculture régénératrice et de la préservation des sols auprès des coopératives et de leurs adhérents - Promotion des principes / outils de l'agriculture de précision - Promotion des principes de l'économie circulaire (recyclage et valorisation des coproduits agricoles) - Réduction des intrants de synthèse dans l'offre - Développement de l'offre de biosolutions	Engagement 2, p.33 et Engagement 6, p.40 InVivo Foundation, p. 17 Triple performance, p. 31 Alignement stratégique, p. 24
Environnement	Promouvoir et co-construire des produits et services responsables	Adaptation de l'offre aux attentes sociétales et de marché	- Construction d'outils numériques de scoring, d'évaluation et de pilotage (impact carbone, impact biodiversité, impact revenus, obtention de labels) - Construction de démonstrateurs et d'expérimentations pour accompagner les agriculteurs dans leur transition - Construction d'offres à impact positif en marques propres (Retail) - Politique d'Achats responsables	Engagement 2, p. 33 et Engagement 4, p. 36 Alignement stratégique, p. 24 Triple performance, p. 31 Engagement 1, p. 33

Domaines	Enjeu pour les parties prenantes	Thème issu de l'analyse des risques	Opportunité	Politique RSE
Développement sociétal	Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable	Confiance des consommateurs dans leur alimentation	- Cahiers des charges qualitatifs avec les coopératives en matière d'approvisionnements (céréales, vin) - Partenariats avec les industriels pour une meilleure traçabilité amont-aval - Outils numériques pour la traçabilité - Lutte contre le gaspillage alimentaire	Engagement 2, p. 34 Engagement 4, p. 36
Business model responsable	Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations	Adoption des innovations par les producteurs et les consommateurs	- Outils numériques de traçabilité et de valorisation des progrès des agriculteurs	Engagement 4, p. 36
Business model responsable	Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables	Adoption des innovations par les partenaires Partenariats multi-acteurs Attractivité du métier d'agriculteur	- Co-construire l'innovation avec nos principales parties prenantes (coopératives) - Intensifier les partenariats avec universités, centres de recherche, clubs, filières, associations pour mettre au point des outils de mesure de la triple performance (comptabilité, évaluation par les investisseurs) - Augmenter les revenus des agriculteurs pour rendre le métier plus attractif - Renforcer la numérisation de l'agriculture pour rendre le métier plus attractif auprès des jeunes générations (diminution de la pénibilité)	Gouvernance RSE, p. 28 Engagement 6, p. 40 Engagement 3, p. 35

D. Stratégie et politique RSE

UN ALIGNEMENT STRATÉGIQUE SOLIDE ET COHÉRENT

De sa raison d'être jusqu'à ses plans d'action opérationnels, InVivo Group aligne l'ensemble de ses politiques sur une seule et même colonne vertébrale : **favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient.**

1. La raison d'être du groupe, mise au point collectivement, rappelle à tout moment aux administrateurs, dirigeants et parties prenantes, le sens de l'action du groupe en faveur de la transition agro-écologique, et éclaire les choix stratégiques sur le long terme, quels que puissent être les aléas de gouvernance ou de gestion.

2. Les missions que le groupe s'est données répondent à des besoins puissants d'intérêt collectif en phase avec la réalisation des objectifs du développement durable de l'Agenda 2030. Ces missions guident l'action du groupe sur le long terme. Elles peuvent nécessiter des arbitrages temporaires entre priorités concurrentes ou pour leur calendrier de réalisation.

3. La stratégie du groupe se caractérise par sa remarquable continuité, comme en témoignent les plans stratégiques 2025 et 2030 by InVivo organisés autour de **3 ambitions centrales** qui n'ont pas dévié depuis 2014.

4. La politique RSE est vue comme moteur d'innovation venant nourrir et orienter la mise en œuvre de la stratégie du groupe et son adaptation aux attentes sociétales : « RSE Inside ».

Parmi les choix stratégiques du groupe, emblématiques de l'orientation RSE Inside et qui accompagnent la mutation de son modèle économique (voir aussi chronologie p. 26-27), on retiendra particulièrement :

- les acquisitions dans le domaine des **biosolutions** (Syngenta Bioline en 2016 ; Dudutech en 2021) ;
- les acquisitions et les créations d'activités avec les coopératives sociétaires dans les domaines du **digital** et de l'**agriculture de précision** (Smag en 2015, beApi, aladin.farm) ;
- les créations d'enseignes ou acquisitions promouvant un modèle d'**alimentation durable** (Frais d'ici, Bio&Co) ;
- l'impulsion donnée à des cahiers des charges ambitieux et à une **notation de l'offre distribuée** dans nos différents canaux et nos différents métiers selon des critères d'impact, ainsi que la construction d'**offres nouvelles à triple performance** ;
- la multiplication de **partenariats à impact environnemental, sociétal et économique** : Agriprogress (Agro-Mousquetaires), Agrivoltaïque (TotalEnergies), Economie circulaire (Veolia), Numérique (Microsoft France).
- la mise en place d'**ateliers de progrès** continu et de **plateformes de diffusion de l'innovation** afin d'entraîner l'ensemble de la filière agro-alimentaire dans l'adoption de nouvelles pratiques et usages (Fermes LEADER, Openfield, et InVivo Quest).

Une stratégie solide et cohérente

Raison d'être

Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs.

Missions

Accompagner la capacité de transformer durablement l'agriculture et l'alimentaire en France et dans le monde

Intégrer la raison d'être à la stratégie globale, tout en l'adaptant aux entités qui composent son groupe

Innover pour développer les solutions d'avenir, à impact positif, afin de relever les grands défis environnementaux

Co-construire des produits, services et circuits de distribution éco-conçus/responsables, créateurs de valeur économique, environnementale et sociale

Structurer avec nos partenaires des projets porteurs de croissance durable, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice

Développer les compétences des collaborateurs, leur capacité de prise d'initiative et dialogue social avec les valeurs coopératives

Appliquer le code de conduite à l'égard de nos parties-prenantes stratégiques internes et externes

Stratégie 2030

1 - Devenir une **référence mondiale** dans les solutions innovantes et numériques qui améliorent la compétitivité, la sécurité et la qualité des productions végétales et animales, tout en préservant la planète

2 - Investir dans les métiers de l'agriculture et de l'alimentation du futur pour créer des **champions disposant d'une taille critique** et des marques à vocation mondiale

3 - Contribuer à la **croissance économique et au rayonnement** de l'agriculture et de l'agroalimentaire français dans le monde

RSE inside

Politique RSE

Accompagner la Transition à Impact Positif

#environnement

- Nos opérations
- Nos offres

#société

- Le développement
- L'accès

#social

- Nos collaborateurs
- Nos partenaires

Impulser et accompagner la transition **agro-alimentaire** avec et pour nos parties prenantes

Une stratégie qui s'ajuste en continu aux attentes sociétales

Transformations de l'environnement des affaires

- | | | | | | | |
|-------------------|---|--|----------------------------------|--|--|---|
| + Loi Grenelle II | + Loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte
+ Plan EcoPhyto II
+ Agenda 2030 des Nations Unies
+ Accord de Paris sur le climat | + Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages
+ Loi Sapin 2 | + Loi sur le devoir de vigilance | + Loi EGalim
+ Plan Ambition Bio 2022
+ Loi PACTE
+ Plan EcoPhyto II+ | + Pandémie COVID-19
+ Plan France Relance | + Loi Climat et Résilience
+ Ouverture du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement
+ Loi EGalim II
+ COP 26 Climat |
|-------------------|---|--|----------------------------------|--|--|---|

2010 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

- + Plan stratégique 2025 by InVivo
- + Séparation des activités statutaires et de marché
- + Rachat de Smag
- + Création d'InVivo Wine (aujourd'hui Cordier by InVivo)



- + InVivo adhère au Global Compact
- + Acquisition de Syngenta Bioline
- + Création d'InVivo Foundation



- + Cap sur la transformation numérique du groupe



- + 1^{er} challenge InVivo Quest



- + Acquisition de Jardiland
- + Création d'InVivo Digital Factory
- + Formalisation du Code de conduite InVivo
- + Vers la société à mission



- + Cession de Neovia
- + Consultation des parties prenantes sur la stratégie et la raison d'être



- + Analyse de matérialité (11 961 réponses)

- + Plan stratégique 2030 by InVivo



- + Lancement d'aladin.farm



- + InVivo devient société à mission
- + InVivo rejoint la coalition OP2B
- + Signature de l'accord NOT (télétravail)

- + Acquisition de Vinadeis
- + Acquisition de Dudutech
- + InVivo entre en négociation exclusive pour le rachat du groupe Soufflet



Chronologie InVivo

UNE GOUVERNANCE RSE INTÉGRÉE ET MULTI-SCALAIRE

Compte tenu du modèle organisationnel multi-scalaire du groupe (voir Partie I), la gouvernance de la RSE a été pensée aux différents échelons :

1. La plateforme d'innovation avec les coopératives adhérentes permet de co-construire les solutions innovantes correspondant aux besoins des agriculteurs dans la perspective de la transition agro-environnementale.

2. Le comité de suivi RSE du conseil d'administration permet de suivre les avancées de réalisation des différents objectifs assignés à la politique RSE.

3. Le comité RSE des patrons de métiers, membres du Comex, permet d'aligner les orientations des différents métiers sur la politique RSE du groupe.

4. Le comité opérationnel RSE réunit la direction corporate de la RSE et les correspondants métiers RSE des différentes entités pour suivre et animer la politique au quotidien.

5. Parallèlement, un comité de mission indépendant contrôle la réalisation de la mission que le groupe s'est donnée.



POLITIQUE RSE, ENGAGEMENTS ET PLANS D'ACTION

À la lumière de la raison d'être du groupe, de ses missions et de sa stratégie 2030, la politique RSE cherche désormais à aller plus vite et plus loin.

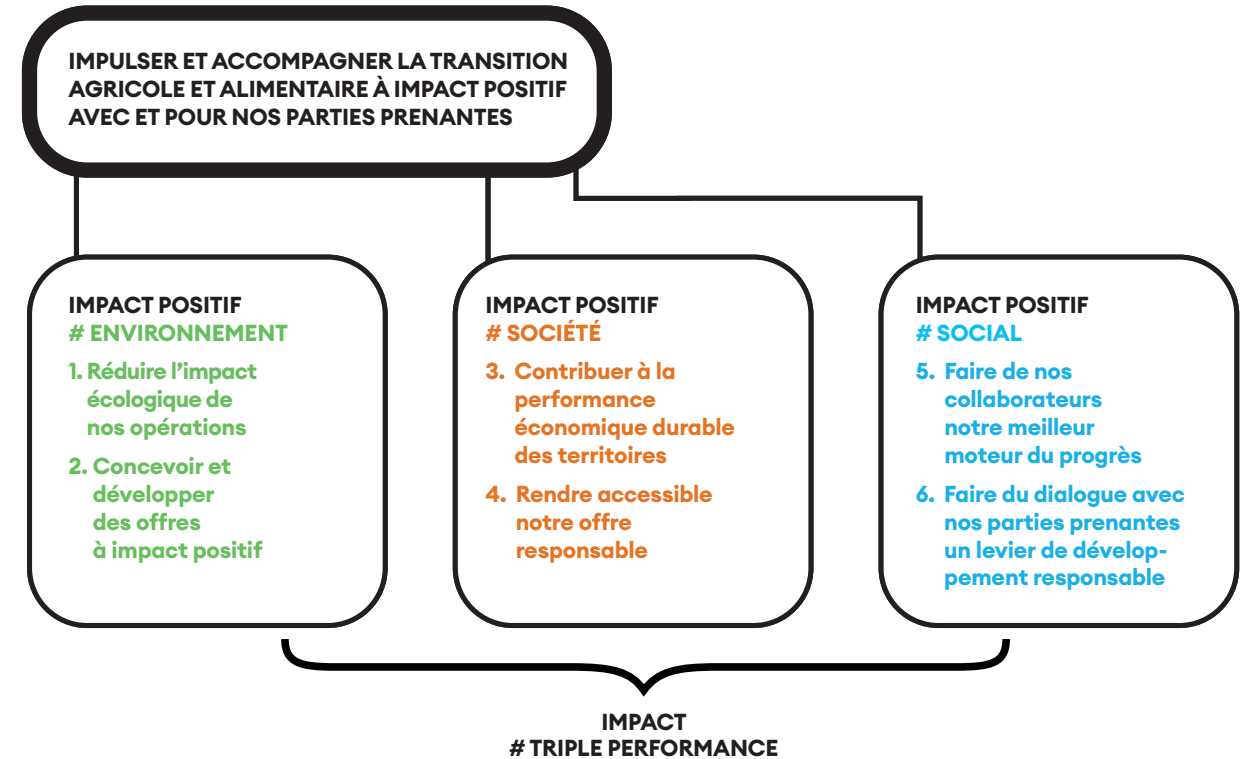
Elle s'articule autour du message central :

Impulser et accompagner la transition agricole et alimentaire à impact positif avec et pour nos parties prenantes

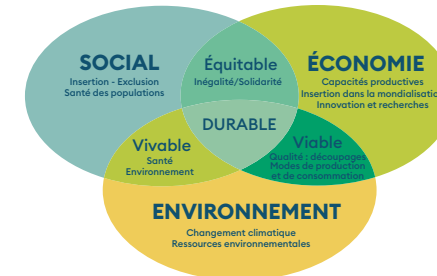
Cet axe fondamental se traduit par **6 engagements** qui reprennent, de façon synthétique, les opportunités de développement identifiées par le groupe pour répondre aux enjeux matériels et aux risques perçus par InVivo et ses parties prenantes, dans le cadre de ses propres activités et de celles de sa chaîne de valeur.

Les métiers du groupe peuvent ensuite décliner les 6 engagements selon les spécificités propres à leurs activités.

Les six engagements



Les engagements du groupe sont guidés par la recherche d'impacts positifs sur les 3 piliers du développement durable : environnemental, social/sociétal et économique.



Compte tenu du caractère multi-scalaire des activités et de l'organisation d'InVivo, les impacts positifs poursuivis peuvent concerner : a) les activités propres à InVivo ; b) les parties prenantes directes (coopératives, agriculteurs, industriels de l'agro-alimentaire, fournisseurs...), c) l'écosystème élargi (consommateurs, territoires) et d) toute la société, avec des effets d'entraînement permettant de passer d'un niveau à l'autre.

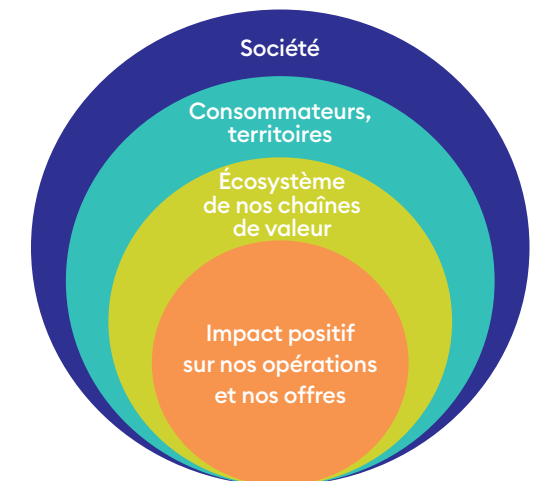
Certaines actions qui concrétisent ces engagements produisent intrinsèquement une **triple performance** (Impact # Triple performance). D'autres peuvent avoir un bénéfice dominant mais produisent souvent des co-bénéfices sur l'un des autres piliers.

IMPACT POSITIF

Pour pouvoir être qualifié « à impact positif », le bénéfice produit par un projet / offre / produit / solution sur un pilier ne doit a minima pas venir dégrader la situation antérieure sur un autre pilier (« théorie du baquet »).

> Exemple : Un produit sera recensé comme ayant un impact positif sur le pilier « environnement » si et seulement si il n'a pas en même temps un impact négatif sur le revenu des agriculteurs (pilier « économie »).

Scalabilité des impacts positifs



Impact # Triple performance

Deux programmes phares, poursuivant des effets structurels et à long terme, indiquent précisément les ambitions assignées par InVivo à sa politique RSE dans une logique de triple performance. Ils ont pour ambition, au-delà des opérations propres au groupe, d'impulser un effet d'entraînement à l'ensemble du système agro-alimentaire.

- Contribuer à la neutralité carbone
- Construire des offres à impact positif

Contribuer à la neutralité carbone

Après avoir commencé en 2019-2020 à réaliser le bilan carbone de ses propres opérations sur les scopes 1, 2 et 3 des périmètres Bioline, Corporate et Retail, le groupe a décidé d'aller plus loin en définissant une stratégie ambitieuse pour le climat en vue de contribuer à la neutralité carbone collective.

Sur les opérations propres à InVivo, le but est de calculer les objectifs cibles que doit se fixer le groupe pour être en adéquation avec une trajectoire de réchauffement climatique en deçà de 2° pour 2050, par référence aux trajectoires sectorielles SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone ou stratégie de respect des accords de Paris spécifique à la France) ou SBTi (Science Based Targets initiative). Cette étape ouvre la voie à l'identification et à la priorisation des actions les plus porteuses pour atteindre ces objectifs.

Démarche écosystémique d'InVivo en vue de la neutralité carbone

RÉDUIRE	ÉVITER	SÉQUESTER
<ul style="list-style-type: none"> GES directs Scope 1 et 2 Déchets directs Mobilité des personnes Achats responsables Eco-conception des produits, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture de précision Biosolutions : engrais à efficacité améliorée Production bas-carbone Carbone Extract (label bas-carbone) 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture régénératrice Carbone Extract (label bas-carbone) Plateformes d'essais ex : Openfield, partenariat Pour une agriculture du vivant

La méthode suivie, accompagnée par Carbone 4 et Agrosolutions, s'appuie sur le triptyque : **réduire, éviter, séquestrer**.

Cette méthode invite à réfléchir au-delà du seul périmètre des activités propres à InVivo pour y inclure l'ensemble des impulsions et propositions de valeur du groupe capables d'agir sur le système agro-alimentaire pour l'amener à adopter des comportements favorables à la neutralité carbone.

> Par exemple : favoriser les techniques de l'agriculture de précision conduit directement à des économies de ressources (eau, intrants) qui agissent à leur tour sur le niveau des émissions ; promouvoir les démarches culturelles qui suivent les principes de l'agriculture régénératrice participe à préserver la qualité des sols, augmentant ainsi leur capacité à absorber le carbone.

La contribution du groupe à la neutralité carbone doit donc être vue comme écosystémique.

Construire des offres à impact positif

La construction d'offres à impact positif concerne l'ensemble des métiers d'InVivo (Bioline Group, InVivo Retail et Cordier by InVivo).

La finalité poursuivie est d'augmenter de 50 % la part du chiffre d'affaires généré par des « offres à impact positif » d'ici à 2030 (voir définition ci-dessus).

La démarche comporte deux volets :

- **Effectuer un screening de l'offre** produits / services selon une grille de notation multidimensionnelle orientée RSE (ex. niveau d'emballage, conditions de production, origine des produits, etc., et l'usage du produit : en quoi il permet à son utilisateur d'augmenter son impact positif). Tous les produits / services doivent ensuite améliorer progressivement leur notation par amélioration continue via, par exemple, une évolution de leur cahier des charges. La part de chiffre d'affaires généré par les offres à impact positif augmente ainsi progressivement au détriment de l'offre standard, selon des objectifs prédéterminés.
- **Construire directement des offres innovantes éco-conçues** maximisant les critères de positivité (voir par exemple ci-après Engagement 2, Les terres éco-conçues d'InVivo Retail).

Chaque métier construit ensuite des grilles d'analyse adaptées pour évaluer le caractère positif de son offre.

Critères de qualification des offres à impact positif



InVivo Retail a mis au point sa **grille de scoring RSE pour déterminer la part d'offres à impact positif** au sein de ses produits en marque propre (MDD) pour 4 familles de produits : végétaux, alimentation humaine, alimentation animale, autres produits manufacturiers.

La grille de scoring comprend 5 familles de critères :

- **Valeur d'usage** : bénéfice environnemental, social ou sociétal généré par l'usage du produit.
- **Origine des produits** : France, Europe ou reste du monde.
- **Qualité intrinsèque du produit** : composition, simplicité d'usage, correspondance avec les valeurs d'InVivo Retail.
- **Emballages** : nature de l'emballage, propriétés de l'emballage (agrisourcé, recyclable, recyclé), pertinence de l'emballage (suremballage).
- **Conditions de production** : conditions environnementales, sociales et éthiques de production (en 2020, sur base déclarations fournisseurs).

L'application de la grille de scoring permet d'attribuer à chaque produit une note allant de 0 à 20 : une note à partir de 12 permet au produit d'être qualifié « à impact positif ». Tous les produits doivent ensuite améliorer progressivement leur notation par amélioration continue.

La méthode suivie permet de déterminer la part de chiffre d'affaires des MDD à impact positif dans le chiffre d'affaires total et de suivre son augmentation en fonction d'objectifs pré-déterminés (voir IV. Objectifs cibles).

Critères de qualification des offres à impact positif



Sol / climat

- Produits/services pouvant faire l'objet d'une **reconnaissance label bas-carbone**, car permettant d'éviter des émissions GES ou de stocker du carbone dans les sols.
- Produits/services permettant de **préserver/ d'améliorer la qualité des sols agricoles** (biodiversité du sol, matière organique, stockage de l'eau,...).
- Outils/services permettant de **concevoir/ gérer/piloter des démarches bas-carbone**.

Biodiversité

- Produits/services permettant d'**éviter ou de réduire au juste besoin le recours aux produits phytosanitaires chimiques** (agriculture de précision, biocontrôle, biosolutions, pratiques agronomiques, sélection variétale...).
- Produits/services compatibles avec des **certifications/ cahiers des charges (CDC) filières contenant un volet biodiversité**.
- Outils/services permettant de **concevoir/ gérer/piloter des pratiques favorables à la biodiversité** et/ou des pratiques permettant l'atteinte de certifications/cahiers des charges filières contenant un volet biodiversité.

Revenus agriculteurs

- Produits/services apportant un **avantage économique prouvé à l'agriculteur** (meilleur rendement assuré avec un produit/service à prix compétitif ; moins d'intrants nécessaires pour un rendement identique ; prix du produit/service objectivement très compétitif ; etc.).
- Produits/services permettant à l'agriculteur de **s'insérer dans des filières rémunératrices** (prime filière/carbone).
- Produits/services apportant un **confort prouvé à l'agriculteur** (temps gagné, charge mentale).

Une offre sera recensée comme ayant un impact positif sur le revenu agriculteur si et seulement si elle a un impact positif sur au moins un enjeu environnemental. À l'inverse, une offre sera recensée comme ayant un impact environnemental positif si et seulement si elle n'a pas d'impact négatif sur le revenu des agriculteurs.

L'application des critères permet de déterminer la part de chiffre d'affaires des offres à impact positif dans le chiffre d'affaires total des 3 divisions de Bioline (Crop Care, Seeds, Solutions) puis d'agréger le total pour suivre son amélioration.

Méthode d'évaluation de la positivité pour les marques de vins

CORDIER

— by **inVivo** —

- En fonction de ses forces, faiblesses, niveau de maturité ou spécificités de production, **chaque marque se voit assigner un ou deux objectifs de positivité**, appeler « missions ».
- Chaque marque dispose d'un **délaï pour atteindre et consolider ses missions**.
- Lorsque chaque objectif de positivité est consolidé, la marque se voit assigner de **nouveaux objectifs**.
- Elle doit alors les atteindre tout **en préservant les résultats acquis**.
- Chaque année, la marque fait le **bilan RSE de la progression de ses impacts positifs**.
- Lorsque l'ensemble des « missions » assignées est atteint, **la marque est déclarée à impact positif**.

Exemples de missions des marques Cordier by InVivo :

- Certification Haute Valeur Environnementale Niveau 3
- Contribution à la performance économique durable des territoires
- Label Agriculture biologique
- Traçabilité (International Food Standard), etc.

Impact positif # Environnement

L'impact climat et biodiversité sont deux champs sur lesquels InVivo veut agir avec détermination, que ce soit relativement à ses propres opérations ou à celles de sa chaîne de valeur.

Nous avons sélectionné quelques réalisations emblématiques de l'année 2020-2021 dans ces domaines : la bonne gestion des déchets et l'amélioration du sourcing responsable, permettant d'inciter nos fournisseurs à mieux prendre en considération les objectifs RSE, et quelques exemples d'innovations qui propulsent notre offre à impact positif.

Réduire l'impact écologique de nos opérations

Voir aussi ci-dessus # Impact positif Triple performance (Stratégie Climat)

Gestion des déchets

Un groupe de travail transverse a été constitué pour améliorer la gestion des déchets. Il a commencé par mieux se familiariser avec le marché de la gestion des déchets et avec ses principaux opérateurs. Ce marché se caractérise par une forte concentration des acteurs et une domination à la limite du monopole sur certains territoires, un faible pouvoir de négociation des clients, et des tarifs peu lisibles et en constante augmentation.

Ce travail a permis d'identifier que, compte tenu des besoins très différenciés et atomisés d'InVivo sur le territoire national, il était préférable pour le groupe de travailler préalablement avec un intégrateur en vue de construire un cahier des charges précis. Plus de 20 audits ont été conduits dans les différents métiers : ceux-ci ont permis d'identifier des optimisations en matière de réduction à la source de la production de DIB (déchet industriel banal).

C'est donc un tri plus élevé à la source qui permettra à la fois une réduction de l'impact environnemental des déchets et une diminution du coût du poste global de collecte et de traitement.

GESTION DES DÉCHETS : INITIATIVE À FORT IMPACT PAR UNE SALARIÉE DE JARDILAND

L'initiative d'une collaboratrice de Jardiland Flins (78) s'inscrit pleinement dans la logique d'amélioration du tri à la source.

Géraldine Totier, responsable de Secteur Végétal du point de vente, a positionné des poubelles de tri aux différents postes de travail qui permettent facilement et sans perte de temps pour chaque salarié de réaliser le bon geste de tri.

La facilitation du geste est en effet un facteur clé de succès pour obtenir l'appropriation de ce nouveau réflexe par les équipes. Madame Totier a par ailleurs conçu un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement pour que chacun en comprenne aussi les enjeux : la mise à disposition d'une « poubelle du doute » en cas de questionnement sur la destination de tel ou tel déchet a permis de manière pédagogique d'expliquer à chacun les grands principes de gestion des déchets. Mais comme le « meilleur déchet » est celui qu'on ne produit pas, Géraldine a poursuivi ses actions par la chasse aux produits jetables, comme les gobelets en plastique qui sont désormais bannis du magasin.

Une étude menée sur les pratiques d'InVivo Retail en matière de gestion des déchets a révélé la performance économique de ce concept qui va progressivement être étendu aux autres points de vente des enseignes.

Achats responsables

InVivo a lancé en 2021 un programme d'achats responsables sur les périmètres Bioline et InVivo Retail, ainsi que pour les achats indirects du groupe pilotés par une direction centrale dédiée. La démarche a commencé par un diagnostic complet comprenant une cartographie des catégories d'achat et du panel de fournisseurs existants.

Cette étape a permis de situer la maturité du groupe par rapport à des référentiels comme : la norme ISO 20400, les principes directeurs de l'OCDE et de l'ONU en matière de diligence raisonnable, ainsi que les réponses apportées par le groupe aux exigences des lois Sapin 2 et devoir de vigilance en matière de prévention des risques. La feuille de route qui en est issue va permettre de structurer la démarche d'achats responsables par métiers et catégories d'achat prioritaires, conformément aux principaux enjeux RSE et aux référentiels en vigueur.

Du fait de son rôle de centrale de référencement et de distribution pour de nombreux produits professionnels (BtoB) et grand public (BtoC) via ses multiples canaux de vente physiques et numériques, le groupe a la capacité d'influer largement sur son écosystème de fournisseurs via une politique d'achats responsables (du côté de l'offre), mais aussi d'agir du côté de la demande des coopératives adhérentes pour les orienter vers des produits plus vertueux. Les équipes Achats disposent ainsi d'une boussole et co-construisent progressivement avec leurs fournisseurs des démarches partenariales pour qu'ils améliorent la performance RSE de leurs propres pratiques.

LA DÉMARCHE ACHATS RESPONSABLES CHEZ OUIFIELD

Recensement des démarches RSE des fournisseurs : en 2020, Oufield a étudié le niveau de maturité RSE de ses 70 fournisseurs, et recensé leurs initiatives RSE.

Enquête sur la place des achats responsables chez les coopératives adhérentes : menée à l'été 2020, cette enquête a permis de mieux cibler leurs attentes avec comme objectif de constituer un groupe de travail pour co-construire la démarche achats responsables.

Lancement du groupe de travail avec les coopératives. Initié en juin 2021, le groupe de travail a deux thématiques en cours : comment promouvoir les achats responsables auprès des directions générales des coopératives adhérentes, et définir les critères d'évaluation Achats responsables vis-à-vis des fournisseurs.

Réflexion sur un outil permettant d'évaluer les fournisseurs

Concevoir et développer des offres à impact positif

Carbon Extract (Bioline Group)



La labellisation bas-carbone de la méthode grandes cultures a été accordée par le ministère de la Transition écologique à l'été 2021. Pour rappel, ce label a pour objectif de valoriser les pratiques qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (réduction des doses d'azote minéral, introduction de légumineuses, réduction de l'utilisation de combustibles fossiles...) et le stockage de carbone dans les sols (intégration de couverts végétaux, restitution des résidus de culture...).

Le nouvel outil Carbon Extract développé par Agrosolutions permet aux agriculteurs et conseillers agricoles de mesurer et engager cette transition bas-carbone des exploitations. Il permet d'établir un bilan carbone complet de l'exploitation (émissions et stockage), de simuler quel serait l'impact carbone de nouvelles pratiques agricoles, d'engager un projet label bas-carbone, de le suivre et de le piloter. 35 exploitations agricoles ont éprouvé la méthode et 16 structures de conseil agricole (chambres d'agriculture, coopératives agricoles, négoce, centres de gestion...) ont déjà validé leur participation à des formations Carbon Extract.

Terreaux éco-conçus (InVivo Retail)

La réflexion sur l'évolution de l'offre de terreaux émane du souci de préserver les tourbières qui sont à la fois des écosystèmes fragiles et des puits à carbone importants. Toutefois la tourbe est un facteur de performance des terreaux difficile à remplacer. Comment dès lors éco-concevoir une nouvelle offre de terreaux qui maximise les critères de positivité ? L'incubateur d'innovation d'InVivo Retail a développé une réflexion à 360° autour de 6 axes :

- **La formulation des terreaux** : utiliser des substituts à la tourbe permettant une performance technique équivalente pour les terreaux pleine terre, et réduire la quantité de tourbe quand il n'existe pas d'alternative comme c'est le cas pour les terreaux pour pots et jardinières. Les nouveaux terreaux seront aussi 100 % bio, permettant ainsi une production biologique (potager).
- **Le packaging** : l'incubateur a exploré tout le champ des possibles, depuis la vente de terre en vrac, les sacs en papier, le plastique biosourcé et le plastique recyclé. Progressivement, certaines solutions ont été écartées (vrac, sacs en papier plastique biosourcé) et l'exploration s'est conclue provisoirement par un choix d'emballage composé à 60 % de plastique recyclé et recyclable qui favorise l'économie circulaire. La recherche se poursuit pour optimiser les emballages.
- **L'approvisionnement des composants du terreau** : 50 % des composants du terreau doivent être sourcés à moins de 150 kilomètres. Conséquence de cette règle :

elle a conduit à mettre en place un service de collecte des déchets végétaux au niveau régional pour alimenter des composts.

- **L'optimisation de la logistique :** les sites de production des terreaux sont exclusivement français et 90 % des approvisionnements doivent être fournis par des usines situées à moins de 300 kilomètres des centres de stockage. Cette règle a conduit à repenser le choix des fournisseurs en fonction de leur localisation pour diminuer les transports par camion.
- **La régénération des sols :** de nouvelles références ont été ajoutées à la gamme, qui visent l'apport de matière organique (macro et micro-faune) pour régénérer la fertilité de sols dégradés ou corriger leurs défauts en application des principes de l'agriculture régénératrice.
- **L'analyse de terre pour les clients :** les enseignes InVivo Retail proposent un nouveau service gratuit d'analyse des terres apportées par les clients, permettant de prescrire le terreau ou les végétaux adéquats pour préserver ou restaurer la fertilité des sols.

Cette nouvelle offre participe à enrichir le travail des agents commerciaux des enseignes en donnant du sens à leur mission.

Agrivoltaïsme (Bioline Group)

TotalEnergies et Agrosolutions, la filiale expertise conseil du groupe InVivo, ont signé un partenariat visant à accélérer le développement de solutions agrivoltaïques chez les agriculteurs.



Cette démarche associe production agricole et production d'électricité photovoltaïque décarbonée sur une même surface. L'agrivoltaïsme a pour objectif d'épauler, grâce à des technologies et approches nouvelles, les exploitations agricoles dans leur diversification, en développant de nouvelles sources de revenus et en les aidant à devenir plus résilientes face au changement climatique.

Dans le cadre de cette collaboration, TotalEnergies fournira des solutions d'énergie photovoltaïque adaptées aux besoins de chaque exploitation : ombrières pilotables, structures verticales peu encombrantes, panneaux sur trackers ou encore installations d'autoconsommation conventionnelles. Les partenaires ont identifié pour commencer quelques centaines d'hectares de terrains

agricoles pouvant potentiellement bénéficier des installations solaires.

TotalEnergies a l'ambition d'installer près de 500 mégawatts de photovoltaïque sur des terres agricoles d'ici 2025, pouvant produire l'équivalent de la consommation de plus de 500 000 personnes.

Semences de France (Bioline Group)

Semences de France a développé une nouvelle offre qui répond à la problématique du désherbage des vignes sans glyphosate par un enherbement permanent de trèfles dans les vignes. Cette solution présente de multiples avantages : elle permet de réduire l'utilisation d'herbicides, d'améliorer les propriétés physiques des sols en enrichissant le sol en azote et de limiter l'érosion.

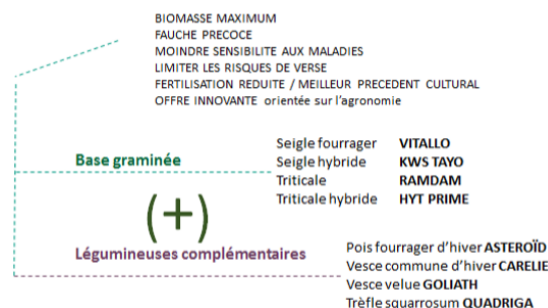
Openfield (Bioline Group)

Si le secteur agricole doit désormais avancer vers des pratiques plus vertueuses, il manque encore souvent de références techniques et d'outils permettant de faciliter le déploiement de ces pratiques à grande échelle. Les essais techniques conduits sur Openfield, une plateforme en « champ ouvert », permettent de découvrir via l'expérimentation les meilleures solutions et leurs usages. Ces essais peuvent être regroupés en 3 grands domaines.

- **Agriculture régénératrice :** des tests sont menés pour déterminer comment marier des couverts variétaux et des variétés de blé pour maximiser les rendements sans apports d'autres intrants. De même, pour la culture du colza, on expérimente l'association de semences de colza avec plusieurs espèces de légumineuses, afin de réduire l'impact des insectes en automne, tout en renforçant la santé des sols.
- **Agriculture multifonctionnelle :** dans ces tests, on expérimente des cultures ayant un intérêt tant agronomique qu'énergétique. Les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) contribuent à la couverture des sols, tout en augmentant les déchets verts pour la biomasse servant à la production de méthane, et en agissant positivement sur la biodiversité dans les sols et hors sol (voir schéma). Semences de France propose de nouvelles solutions pour les céréaliers ou les éleveurs, comme la silphie.

Culture intermédiaire à vocation énergétique - CIVE

CAHIER DES CHARGES EXPÉRIMENTATIONS 2020-2021



- **Agriculture adaptable au changement climatique et/ou contributive à l'atténuation du réchauffement :** de nombreux essais sont effectués sur différentes grandes cultures (colza, blé tendre, maïs) avec des biostimulants ou des solutions de biocontrôle, permettant d'améliorer la tolérance aux stress hydriques, d'agir sur les rendements ou de conduire les cultures en bas-carbone afin de maximiser la prime de réduction des émissions GES.

600 participants sont venus découvrir ces avancées en juin 2021, lors d'une manifestation qui sera reconduite tous les ans.

Impact positif # Société

InVivo joue un rôle important pour l'économie locale des territoires, le renforcement de leur résilience et le développement économique des agriculteurs. Il contribue aussi à favoriser l'accès des professionnels et des consommateurs aux bienfaits produits par des offres responsables via des mécanismes de traçabilité et de visibilité.

Contribuer à la performance économique durable des territoires

Vignoble « New Age » (Bioline Group)

Dans le cadre d'une offre de prestation transversale, Fermes LEADER et Agrosolutions s'associent pour accompagner la coopérative Les Vignerons de Buzet dans sa stratégie de transition écologique, entamée depuis une dizaine d'années.

La question est simple : comment continuer à produire du vin malgré le changement climatique et sans recours ni à l'irrigation ni à la chimie ? La solution testée : reposer davantage son modèle productif sur une optimisation des services écosystémiques rendus par ce nouveau vignoble.

La coopérative s'est donc fixé pour objectifs la suppression de tout intrant chimique de synthèse, la préservation de sols vivants et un impact positif sur son territoire, à la fois environnemental, économique et social. Pour ce faire, le collectif de viticulteurs soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine et son programme VitiRev a mis en place en 2019 une plateforme d'expérimentation « New Age » sur 17 hectares, associant agroforesterie, cépages résistants, itinéraires techniques innovants et aménagements hydrauliques.

Déployer le projet à grande échelle implique aujourd'hui de mesurer l'impact et donc l'intérêt de chacune de ces mesures sur l'écosystème viticole et la rentabilité du

vignoble, depuis la plantation des cépages jusqu'à la production de vin. Agrosolutions apporte son expertise pour réaliser des bilans en remontant des indicateurs spécifiques sur l'eau, le sol et la biodiversité. Fermes LEADER met en place des outils innovants (sondes et capteurs) pour évaluer et quantifier l'impact des actions sur plusieurs années.

Ferme du futur dans le Grand Est (Agrosolutions)

Un grand enjeu de la transition agricole est la question de résilience et du nouveau modèle économique. « Ferme du futur » est un dispositif financé à 100 % par la Région Grand Est et gratuit pour les exploitants agricoles du territoire (agriculteurs, viticulteurs, éleveurs).

Il vise à leur permettre de prendre la main sur leur stratégie de développement économique et de se projeter dans l'avenir grâce à un accompagnement. Agrosolutions a conçu ce programme qui permet de prendre du recul sur son exploitation et ses méthodes de travail à travers un audit porté par un regard neutre. Une fois la problématique principale de l'exploitation identifiée, le programme se poursuit par un accompagnement individualisé pris en charge par le cabinet PwC, permettant au dirigeant de l'exploitation de repartir avec une boîte à outils et un plan d'action à déployer de façon autonome.

Les sujets abordés sont très divers : ressources humaines, gestion de trésorerie, politique d'investissement, marketing, communication, etc. Ce programme est pensé comme un accélérateur de croissance et de professionnalisation des exploitants agricoles du territoire.

Améliorer les revenus des agriculteurs grâce au colza bas-carbone (InVivo Trading)

Près de 80 000 tonnes de graines de colza et de tournesol bas-carbone ont été collectées en 2020 par des organismes stockeurs (coopératives, négoce) qui les revendent ensuite à des fabricants de biocarburants. Or, il existe une politique européenne en matière de biocarburants permettant de reverser aux producteurs de ces graines « durables » un bonus à la tonne vendue, car les agrocarburants qui en sont issus sont alors vendus plus chers aux entreprises pétrolières (car ayant permis d'économiser du CO2, ils améliorent le bilan carbone de ces entreprises).

Le desk Olea d'InVivo Trading joue ici un rôle de chef de marché, en fournissant en graines bas-carbone un grand nombre d'usines de transformation et en exportant ce savoir-faire à travers l'Europe. Il a mis au point un calculateur certifiant, permettant de valoriser cette production et d'accompagner les organismes stockeurs vers le marché. Il contribue ainsi à valoriser les pratiques agricoles des coopératives vertueuses qui stockent plus de carbone dans le sol, mais aussi à améliorer la rémunération des agriculteurs. In fine, InVivo Trading participe à développer une filière française d'oléagineux bas-carbone.

Accompagner l'émergence d'une filière maïs à Cuba (InVivo Grains, Agrosolutions)

Ce projet est né d'un constat simple : pourquoi Cuba, dont le climat tropical humide serait favorable à la culture du maïs, importe-t-il 90 % de ses besoins depuis le Brésil et l'Argentine (majoritairement OGM) ?

La principale raison est l'absence de moyens et de compétences pour construire une véritable filière locale du maïs. InVivo Grains a donc proposé au ministère de l'Agriculture cubain de l'accompagner pour structurer une filière maïs non OGM, afin de contribuer à l'autosuffisance alimentaire de l'île. Les enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique sont les fils conducteurs de ce projet qui associe également le CIRAD (Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), le FASEP (Fonds d'études et d'aide au secteur privé) de la DG Trésor et Agrosolutions.

Le projet se traduira concrètement par du conseil sur les variétés de semences non OGM, l'optimisation des pratiques de fertilisation, l'initiation à la pratique d'une agriculture de conservation limitant les labours et favorisant la rotation des cultures (haricots « frijoles »), ainsi que l'aide à la construction de deux plateformes de réception, séchage et stockage des récoltes. 10 000 hectares seront mis en culture sur les 3 premières années avec un objectif de 100 000 hectares à 10 ans, permettant de subvenir totalement aux besoins en maïs du pays et de réduire les dépenses en devises liées aux importations.

Cette association originale de plusieurs métiers d'InVivo (trading, semences et expertise agronomique) pourrait être répliquée pour impulser d'autres projets dans des pays émergents similaires.

Rendre accessible notre offre responsable

Smag Trace et Agriprogress (Bioline Group)



La certification HVE pour « Haute Valeur Environnementale » correspond au 3^{ème} niveau de la certification environnementale. Développée pour les coopératives, les négociants ainsi que les organismes certificateurs agréés, Smag Trace, solution web et mobile en mode SaaS lancée en novembre 2020, permet de gagner en rapidité, traçabilité et efficacité dans la mise en œuvre des démarches de certification HVE collectives.

Le fait d'utiliser Smag Trace garantit une traçabilité fiable des pratiques agricoles, permettant aux marques agro-industrielles de faire un choix éclairé en matière d'appro-

visionnements et aux consommateurs de connaître l'existence de cette labellisation lorsqu'ils achètent le produit fini. Smag Trace a été sélectionné pour les SIMA Innovation Awards 2021.

Un deuxième outil, Agriprogress, permet de « pousser » ces données jusqu'aux différentes parties prenantes en aval de la chaîne de valeur. Agriprogress a pour ambition de développer une plateforme digitale permettant de connecter les acteurs de l'amont et de l'aval agricole et ainsi de valoriser chaque étape de production. Pour ce faire, chaque maillon de la chaîne est impliqué dans la construction de la plateforme et amené à s'exprimer sur les indicateurs qu'il souhaite voir apparaître au sein de celle-ci.

La raison d'être de la plateforme digitale Agriprogress est d'apporter aux différentes parties prenantes d'une chaîne de valeur les informations pertinentes pour chacune. Elle permet de mieux valoriser les démarches de progrès dans lesquelles les agriculteurs sont engagés, mettant en exergue la valeur créée et les progrès accomplis. Faire reconnaître et valoir les bonnes pratiques agricoles au sein des filières est un enjeu de taille pour renouer la confiance avec les consommateurs-citoyens et encourager les agriculteurs à poursuivre une démarche valorisable et valorisante.

OneScore (Pôle Partenaires Agrofournitures - Union InVivo)

Le projet OneScore se définit comme le score des intrants et services agricoles BtoB destinés à l'agriculture. Il permet de caractériser les intrants (semences, produits de protection des plantes, fertilisants) dans une perspective « triple performance », conformément aux enjeux stratégiques de la 3^{ème} voie de l'agriculture (Alimentation, Environnement, Agriculteur) et de communiquer auprès des adhérents, afin de les sensibiliser à la valeur sociétale des intrants qu'ils commercialisent.

Le projet OneScore a donc un potentiel important en matière de diffusion de réflexes d'achats responsables dans les coopératives et chez leurs adhérents. La plateforme actuelle pourrait être adaptée pour évaluer d'autres types de produits, moyennant des évolutions assez substantielles, et devenir ainsi une aide au référencement de nouveaux produits pour d'autres entités du groupe InVivo (voir ci-dessus Politique d'achats responsables).

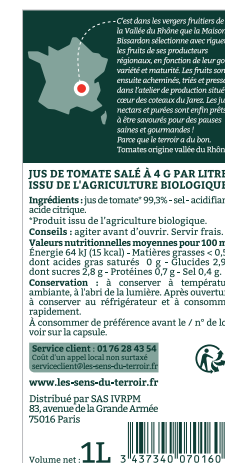
Qualification de l'offre alimentaire « à impact positif » (InVivo Retail)

La mission de la filière alimentaire d'InVivo Retail est d'agir pour que chacun accède aux bienfaits d'une alimentation toujours plus saine et locale.

C'est pourquoi InVivo Retail fait évoluer son offre alimentaire en marques propres pour qu'elle réponde toujours mieux aux critères du « sain » et du « local ». InVivo Retail entend par « local », un produit qui est transformé localement, selon des recettes simples, avec des ingrédients français

si ceux-ci sont produits en France ou avec des ingrédients hors France si ceux-ci ne sont pas produits localement. Un produit « sain » respecte a minima les critères du label bio mais peut aussi respecter d'autres labels de référence (Label Rouge, Demain la terre, Demeter, ...).

En outre, un produit sain, tel que défini par InVivo Retail, a un impact positif sur l'environnement et respecte le bien-être animal. Cette qualification de l'offre vise à satisfaire les exigences d'un consommateur qui évolue progressivement d'une position « locavore » (consommation locale) à « activore » (consommation responsable sur les aspects environnement, santé, bien-être animal et impact économique territorial). Elle se traduit notamment par un nouvel étiquetage pour les consommateurs (voir ci-contre), valorisant clairement le lieu de provenance ou de transformation régionale, le producteur concerné, la composition du produit et la provenance de chaque ingrédient, ainsi que la valeur nutritionnelle du produit. Cette démarche favorise une évolution progressive des cahiers des charges co-construits avec les fournisseurs.



Faire de nos collaborateurs notre meilleur moteur de progrès

Compte tenu de la grande diversité des métiers d'InVivo, la politique sociale vise à répondre dans un souci d'équité aux besoins différenciés de ses salariés selon qu'ils travaillent dans des bureaux, des points de vente, des usines ou des entrepôts.



Conjuguer performance et bien-être des salariés : l'accord NOT (Nouvelles Organisations du Travail)

Signé en novembre 2020 avec la majorité des partenaires sociaux, après plus de 9 mois de « télétravail sanitaire », l'accord NOT pour Nouvelles Organisations du Travail est beaucoup plus qu'un accord visant à pérenniser une période de télétravail.

Il a pour objectif de tirer parti de l'expérience vécue en 2020-2021 pour anticiper d'autres chocs à venir, mais aussi pour installer une organisation durablement plus flexible, plus résiliente et plus performante, capable de concilier bien-être au travail et qualité de vie des salariés. Il amorce une transformation organisationnelle multidimensionnelle du groupe, avec une réduction des surfaces de bureau d'ores et déjà entérinée.

Symbolisée par la généralisation du télétravail de 50 à 60 % qui devient la norme, cette nouvelle organisation du travail, plébiscitée par les collaborateurs (interrogés sur ce sujet en 2020), s'est mise en place progressivement en vue de se déployer pleinement à compter du 1^{er} octobre 2021.

L'accord prévoit : 5 formes d'organisation et de fréquence du temps télétravaillé en fonction de la nature des missions et du plan de charge des équipes ; la mise en place du flex-office ; la création d'un bureau virtuel (plateforme de travail digitale) ; la réaffirmation du droit à la déconnexion ; un accompagnement des managers au travail hybride via des formations dédiées et sur-mesure pour le développement d'un management fondé sur la confiance (programme One Manager).

L'accord est conçu pour être évolutif. Certaines dispositions sont expérimentales, d'autres ont vocation à être amendées en fonction des résultats obtenus. Une commission de suivi et des indicateurs de pilotage sont mis en place, et de nouvelles enquêtes de satisfaction prévues auprès des collaborateurs.

Impact positif # Social

La capacité d'innovation et de croissance durable d'InVivo repose sur la qualité des partenariats et des collaborations mises en place avec l'ensemble de ses parties constituantes (salariés, partenaires sociaux, coopératives) et prenantes (associations, think tanks, monde académique, institutions nationales et internationales).

inVivo
La généralisation du **télétravail**

POUR LES SITES À 50-60% EN TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail, à hauteur de 50% à 60% du temps de travail, devient la norme pour les sites de Carpe Diem, Grande Armée, Nenterre, Bezannes, Châlons-en-Champagne, Bordeaux, Montpellier et Vandœuvre-lès-Nancy.

5 TYPES D'ORGANISATION DU TÉLÉTRAVAIL

- 3 jours/semaine : jours identiques, consécutifs ou non
- Semaine 1 : 3 jours / Semaine 2 : 2 jours : jours identiques, consécutifs ou non
- 1 semaine/2
- 2 semaines/4 consécutives
- Présence quotidienne dans les locaux en horaires aménagés

POUR LES AUTRES SITES

Le télétravail est mis en place sous forme de **double volontariat** pour les collaborateurs exerçant un métier tertiaire.

DOUBLE VOLONTARIAT

Télétravail entre 1 et 5 jours/semaine : journées fixes & entières

En général, le télétravail s'effectue au domicile du salarié.

Un salarié peut également effectuer le télétravail dans un autre lieu (maison familiale, résidence secondaire, etc...) sous réserve de justifier d'une connexion internet suffisante et avec l'accord de son manager.

LE MATÉRIEL MIS À DISPOSITION PAR LE GROUPE INVIVO

- ORDINATEUR PORTABLE
- UNE SOLUTION DE TÉLÉPHONE SUR IP
- UN CASQUE AUDIO
- LE MATÉRIEL CONSOMMABLE (papier, stylos)
- UN ÉCRAN SUPPLÉMENTAIRE AINSI QU'UNE SOURIS, ET UN CLAVIER (sur décision de la direction régionale)
- UN TÉLÉPHONE PORTABLE (sur décision de la direction régionale)

Les télétravailleurs bénéficient d'une indemnité mensuelle forfaitaire couvrant les frais de type abonnement internet haut débit, frais d'électricité, chauffage, gaz, d'entretien, etc.

Avec cet accord, le groupe répond à 4 objectifs essentiels et complémentaires :

- le bien-être au travail et la qualité de vie des salariés ;
- l'amélioration de la performance collective ;
- le recours facilité aux technologies numériques ;
- le respect de l'environnement et de la santé des salariés.

Promouvoir activement la santé et la sécurité au travail

La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est désormais un chantier prioritaire pour le groupe. Près de 50 % des accidents du travail sont dus à des manutentions en lien avec des anomalies constatées sur les équipements. Outre le coût financier, cette situation a un impact sur la marque employeur et la performance RSE.

La priorité est donc mise sur des systèmes de management de la santé et sécurité au travail adaptés pour chaque métier du groupe : les risques comme les obligations légales diffèrent, en effet, selon que l'activité se déroule dans un point de vente, dans une usine ou sur une plateforme logistique.

En 2021, **InVivo Retail** a lancé son programme ISS avec deux objectifs :

- bâtir une véritable culture de prévention des risques de toute nature pour contribuer à la QVT sur tous les sites de toutes les enseignes ;
- diviser par deux d'ici 2025 le nombre des accidents du travail avec arrêt et des maladies professionnelles sur l'ensemble du périmètre InVivo Retail, et viser à les éliminer d'ici 2030.

Le programme pour y parvenir s'appuie sur 3 leviers (voir schéma ci-dessous).

Le programme ISS développe des synergies avec le programme One Management d'InVivo Retail qui vise à faire évoluer la posture des managers. Les exigences S&ST doivent être intégrées dans les pratiques managériales avec la création de nouvelles routines et rituels : checklist sécurité dans les points de vente, analyse des risques professionnels et des accidents du travail, feed-back positif et bienveillant en lien avec le respect des consignes de sécurité.

Les 3 leviers complémentaires du programme ISS d'InVivo Retail

PROCESS	MANAGEMENT	INVESTISSEMENTS SÉCURITÉ
Construire les processus de prévention des accidents et maladies professionnelles	Intégrer l'exigence de S&ST dans les pratiques managériales et renforcer l'engagement de tous	Maintenance et entretien de nos sites

Chez **Bioline by InVivo**, les établissements sont beaucoup plus divers que chez InVivo Retail : bureaux, laboratoires, silos, usines de production, plateformes logistiques et stations de R&D, qui présentent des risques spécifiques en matière de produits comme de process. Le cadre SST est fixé par les réglementations françaises et européennes en matière de : Hygiène et sécurité (Code du travail), Installations classées (Code de l'environnement), Energie (Code de l'énergie), Produits alimentaires/chimiques/phytosanitaires (REACH, CLP), Transports matière dangereuses (ADR, RID, ADNR), ainsi que par des démarches volontaires de certification s'appuyant sur des normes internationales, nationales et sectorielles : 9001 (Qualité), 14001 (Environnement), 50001 (Energie), CSA (Charte Sécurité Alimentaire), GTP (Good Trading Practices), etc.

Les principaux risques sont liés à l'usage de machines, installations, matériels et outils, aux travaux en hauteur (toits, charpentes, silos), ainsi qu'aux gestes répétitifs ou aux postures. Pour diminuer l'accidentalité ainsi que la gravité des accidents, Bioline by InVivo promeut une charte SST reposant sur 7 engagements (voir schéma), qui sont appuyées par des relais QHSE opérationnels dans tous les métiers.

Les 7 engagements de la Charte SST Bioline by InVivo



Pour chaque engagement sont déployés les plans d'action correspondants. En 2021, plus de 2 000 actions sécurité ont eu lieu sur 30 sites. La politique Santé et Sécurité va être prochainement étendue au périmètre international de Bioline (Angleterre, Brésil, Espagne, USA).

Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable

Nous appliquons et déployons notre code éthique, en interne et avec nos parties prenantes

Code éthique

Le code d'éthique énonce les principes et les règles de conduite que le groupe et chacun de ses collaborateurs s'engagent à respecter et à mettre en œuvre dans la conduite des affaires de l'entreprise. Il formalise les principes d'action, qui doivent permettre à chacun d'identifier l'attitude qu'il doit adopter dans les situations délicates qu'il peut rencontrer dans le cadre de ses relations à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, afin de prendre les meilleures décisions en toutes circonstances.

Traduit en anglais, en espagnol et en portugais, il est envoyé à chaque nouvel embauché ; des relances trimestrielles sont effectuées auprès de tous les collaborateurs qui n'ont pas complété le module de formation « e-learning » relatif au code.

InVivo anime ou participe à des communautés de parties prenantes (instances internationales, pouvoirs publics, monde académique, acteurs privés), dont l'action conjointe et partenariale est nécessaire pour faire advenir un agrosystème résilient et contributif qui soit en phase avec la réalisation des ODD de l'ONU, ainsi qu'avec les attentes des consommateurs-citoyens, à l'échelon international, national ou local.

Sommet sur les systèmes alimentaires à l'initiative de l'ONU

M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, a convoqué le 23 septembre 2021 un Sommet sur les systèmes alimentaires, marquant le lancement de nouvelles mesures pour progresser dans la réalisation de chacun des 17 ODD.

Le principe sur lequel a reposé cette initiative est que les ODD dépendent tous à des degrés divers de la mise en place de systèmes alimentaires plus sains, plus durables et équitables, articulés avec les objectifs des COP (Conférence of the Parties) sur le climat et la biodiversité. Ce Sommet a réuni des acteurs clés de la science, des affaires, de la politique et de la santé, des universitaires, des agriculteurs, des membres de communautés autochtones, des organisations de jeunes, des groupes de consommateurs, des militants écologistes et d'autres parties prenantes essentielles, en vue de susciter des modifications tangibles et positives des systèmes alimentaires mondiaux autour de 5 pistes d'action (voir schéma page suivante).

Tout au long de l'année 2020-2021, InVivo a participé aux groupes de travail réunissant les acteurs privés qui préparaient ce Sommet. Il a été particulièrement impliqué dans la piste n°3 : « Stimuler une production respectueuse de la nature ».

Les 5 pistes d'action du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires



Piste d'action n° 1 :

Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs



Piste d'action n° 2 :

Passer à des modes de consommation durables



Piste d'action n° 3 :

Stimuler une production respectueuse de la nature



Piste d'action n° 4 :

Promouvoir des moyens de subsistance équitables



Piste d'action n° 5 :

Renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

L'objectif de cette piste est d'optimiser l'utilisation des ressources environnementales dans la production, le traitement et la distribution des aliments, réduisant ainsi la perte de biodiversité, les pollutions, la consommation d'eau, la dégradation des sols et les émissions de gaz à effet de serre.

OP2B (One Planet Business for Biodiversity)



OP2B est une coalition internationale inédite d'une vingtaine d'entreprises, orientée vers l'action en matière de biodiversité et d'agriculture. InVivo a rejoint la coalition en 2020. Les entreprises engagées au sein d'OP2B opèrent dans 190 pays. Initiée dans le cadre du One Planet Lab, la coalition One Planet des entreprises pour la biodiversité a été lancée lors du Sommet de l'action climatique des Nations unies à New York le 23 septembre 2019.

La coalition est déterminée à : conduire un changement systémique transformationnel, catalyser l'action pour protéger et restaurer la biodiversité cultivée et naturelle au sein des chaînes de valeur, engager les décideurs institutionnels et financiers sur ce sujet, et élaborer et promouvoir des recommandations politiques. OP2B a pris une part active au Congrès de l'UICN à Marseille en septembre 2021.

Les actions s'articulent autour de 3 piliers : le déploiement à large échelle des pratiques de l'agriculture régénératrice, une production alimentaire diversifiée, et la restauration des écosystèmes naturels riches en biodiversité (forêts, zones humides, zones de pâturage naturelles). Les entreprises ont commencé par définir un cadre (« framework ») porteur de transformation, celui de l'agriculture régénératrice, qui a été présenté lors du Congrès de l'UICN à Marseille.

LES 4 OBJECTIFS DE L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

- Protéger et augmenter la biodiversité sur et autour des exploitations
- Améliorer ou préserver le stockage de l'eau et du carbone dans les sols, en s'appuyant sur le pouvoir des plantes, du bétail et des pratiques agricoles adaptées
- Améliorer la résilience des cultures et de la nature, tout en réduisant l'usage des pesticides et des fertilisants
- Renforcer les moyens de subsistance des communautés agricoles.

Bioline by InVivo s'est engagé à accompagner en agriculture régénératrice un million d'hectares d'ici à 2030, grâce à des solutions fondées sur la nature telles que l'allongement des rotations avec, notamment, l'intégration des légumineuses dans les rotations culturales, une attention particulière à la santé des sols, ainsi que des outils de précision.

Pour une agriculture du vivant (PADV)



InVivo travaille avec PADV, association créée en 2018, qui est à l'initiative d'une plateforme de collaboration entre acteurs de l'amont et de l'aval agricole autour de l'enjeu agronomique fondamental que représentent la préservation et la régénération de sols vivants.

PADV a mis au point avec ses adhérents des référentiels de progrès agro-écologiques, ainsi qu'un indice de régénération des sols destiné à mesurer les résultats des démarches. L'association a aussi lancé une plateforme digitale - agroécologie.org - qui permet de réaliser des diagnostics et rassemble toutes les formations disponibles dans le domaine de l'agro-écologie. PADV ne cesse de croître et de mobiliser l'intérêt. L'association compte aujourd'hui 670 adhérents.

Act4Nature international



Conscient que la biodiversité représente un maillon essentiel de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique, InVivo a renouvelé sa participation à l'initiative « Act4nature » portée par le think tank Entreprises pour l'environnement. 65 entreprises se sont engagées lors du lancement de l'initiative en 2018.

Dans ce cadre, InVivo s'engage à accompagner les agriculteurs pour qu'ils adoptent les principes d'une agriculture régénératrice à travers des projets relatifs à : la production française de légumineuses favorables à l'agro-biodiversité ; le stockage de carbone lié à la biodiversité présente dans les sols ; les solutions alternatives aux intrants de synthèse, dont les biosolutions et le biocontrôle ; des rotations de cultures plus longues et des couvertures végétales au sol ; des outils de traçabilité facilitant l'évaluation des progrès accomplis.

Partenariats académiques

InVivo s'est associé aux travaux de deux chaires académiques.

La Chaire Finagri (Financements alternatifs au secteur agricole) de l'IAE Paris Sorbonne s'intéresse à la prise en compte augmentée des aspects environnementaux, et plus généralement d'objectifs de durabilité, dans le respect de viabilité et de compétitivité des exploitations et filières agricoles. InVivo s'associe à cette Chaire pour réfléchir à un référentiel d'évaluation permettant aux investisseurs de mesurer le niveau de durabilité d'un projet agricole, et d'intégrer cette mesure à leurs critères d'investissement.

Cette approche permettra de faciliter la mise en rapport des investisseurs à la recherche de projets assurément verts et des agriculteurs qui ont besoin de moyens et/ou une meilleure gestion de risque pour accélérer la transition agroécologique.

La Chaire Audencia Performance Multi-capitaux de la Business School de Nantes s'intéresse à l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les standards internationaux de la comptabilité. Le groupe InVivo travaille avec un doctorant pour imaginer ce que pourrait être une comptabilité à impact positif.

Le projet vise à déterminer de nouveaux standards comptables applicables au niveau européen et coïncide parfaitement avec le nouveau statut de société à mission d'InVivo Group. Les entreprises adoptant ces nouveaux standards comptables pourraient alors obtenir des facilités de financement.

Tableau récapitulatif des 6 engagements RSE, des leviers et actions correspondants

*Les termes en gras dans la colonne Actions se réfèrent à des points développés dans le Panorama des actions de la politique RSE.

Impact positif # Environnement

Nos engagements	Enjeux	Actions 2020-2021*
1. Réduire l'impact écologique de nos opérations	<p>Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique</p> <p>Contribuer à préserver la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des Bilans des émissions GES et lancement de la Stratégie Climat avec Carbone 4 et Agrosolutions visant à définir la trajectoire de du groupe selon la méthode : réduire, éviter, stocker. Inauguration officielle du siège historique d'InVivo à Paris avec sa surface végétalisée de 1 000 m² sur le toit, symbole de la raison d'être du groupe. Audit de gestion des déchets sur les périmètres Bioline, Retail et Cordier by InVivo. Lancement du programme transverse : achats responsables, destiné à améliorer le sourcing responsable et à inciter les fournisseurs à mieux prendre en considération les objectifs RSE du groupe (impact carbone, réduction du plastique, etc.)
2. Concevoir et développer des offres à impact positif pour l'environnement	<p>Promouvoir et co-construire des produits et services responsables</p> <p>Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo</p> <p>Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rachat de Dudutech pour accroître la position de marché d'InVivo dans les biosolutions. Poursuite du scoring de l'offre à impact positif chez InVivo Retail, Bioline et Cordier by InVivo. Carbone Extract : outil numérique permettant de faire le bilan carbone d'une exploitation (émissions et stockage) afin d'engager le processus vers l'obtention du Label bas-carbone. BeApi met au point une application de « révélateur d'hétérogénéité » des sols permettant de cartographier l'hétérogénéité intra-parcellaire. Elle est mise gracieusement à la disposition des coopératives sociétaires. Tests et essais d'innovation dans le réseau Fermes LEADER et le champ d'expérimentation Openfield afin de favoriser l'adoption des innovations par la preuve. Partenariat entre TotalEnergies et Agrosolutions pour développer l'agrivoltaïsme dans les exploitations. Offre Semences de France pour un enherbement permanent de trèfles dans les vignes à la place du désherbage par glyphosate. Agrosolutions accompagne Biscuits Bouvard dans le cadre d'une démarche visant à réduire les impacts environnementaux de ses biscuits. Eco-conception 360° des terreaux chez InVivo Retail Lancement de la gamme de cosmétiques éco-conçue Cultiv. Ateliers de progrès chez Cordier by InVivo.

Impact positif # Société

Nos engagements	Enjeux	Actions 2020-2021*
3. Contribuer à la performance économique durable des territoires	<p>Fortifier les tissus économiques locaux et leur résilience</p> <p>Aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier grâce au modèle coopératif</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement du Vignoble New Age en Nouvelle Aquitaine. Programme Ferme du futur dans la Région Grand Est pour professionnaliser les chefs d'exploitation. Contribuer au renforcement d'une filière colza bas-carbone, permettant de mieux rémunérer les coopératives et les agriculteurs produisant des graines durables. Favoriser l'émergence d'une filière maïs non OGM à Cuba.
4. Rendre accessible notre offre responsable	<p>Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable</p> <p>Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> Smag Trace : outil numérique permettant d'accompagner l'obtention de la certification HVE pour une meilleure transparence et valorisation des efforts mis en œuvre par les agriculteurs. OneScore : outil d'affichage du PPA permettant d'informer et de sensibiliser les acteurs agricoles à la valeur sociétale (alimentation, environnement, griculateur) de certains produits référencés (produits de protection des plantes, semences) afin d'accélérer la transition agricole. Etiquetage local et sain de l'offre alimentaire InVivo Retail en lien avec la qualification de l'offre. Lancement des Wine Seltzers Café de Paris, peu alcoolisés et faiblement caloriques. Semaine des abeilles dans le réseau InVivo Retail pour promouvoir le rôle des pollinisateurs et des plantes mellifères pour la biodiversité (produits et pédagogie).

Nos engagements	Enjeux	Actions 2020-2021*
5. Faire de nos collaborateurs notre meilleur vecteur de progrès	<p>Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions</p> <p>Favoriser la qualité de vie au travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accord NOT (Nouvelles Organisations du Travail) installant durablement le télétravail à 50 ou 60 % comme norme d'organisation flexible et de qualité de vie au travail. • Programme One Manager pour accompagner les managers vers les nouvelles formes d'organisation du travail. • Santé et Sécurité au travail : programme ISS chez InVivo Retail, Charte SST chez Bioline by InVivo et Cordier by InVivo. • Mise en place de nouveaux systèmes de filtration de l'air à l'usine Bioline Agrosolutions de Livron. • Politique QHSE au niveau du groupe Cordier by InVivo déclinée dans les usines comprenant un volet Qualité. Les sites du Groupe sont des entreprises agro-alimentaires, qui ont des démarches qualité, sécurité alimentaire et hygiène (système HACCP) et qui sont certifiés selon les référentiels IFS et BRC.
6. Faire du dialogue avec nos parties prenantes un levier de développement responsable	<p>Sensibiliser nos parties prenantes stratégiques aux enjeux environnementaux et sociétaux de notre secteur</p> <p>Cultiver l'intelligence collective pour poursuivre nos progrès</p> <p>Appliquer et déployer notre code éthique, en interne et avec nos parties-prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de progrès environnemental avec les coopératives chez Cordier by InVivo. • Le réseau d'animateurs Agrosolutions se forme à l'outil « La Fresque du climat » pour organiser des ateliers de sensibilisation à l'enjeu climatique en interne chez Bioline by InVivo et avec les coopératives. • Aladin.farm, la plateforme numérique réalisée en co-construction avec les coopératives, regroupent 22 coopératives partenaires, recense 10 000 produits et atteint ses objectifs de CA pour 2021. • InVivo rejoint la coalition d'entreprises OP2B pour la préservation de la biodiversité via les principes de l'agriculture régénérative. • Poursuite du partenariat avec l'association Pour une agriculture du vivant (PADV) et réflexion sur l'intégration de l'indice de régénération des sols dans les offres de Bioline Solutions. • Participation d'InVivo à la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU. • InVivo renouvelle son soutien à l'initiative Act4Nature en faveur de la biodiversité. • Partenariats de recherche avec les chaires Finagri de l'IAE Paris Sorbonne et Performance Multi-capitaux d'Audencia Nantes en vue de mettre au point respectivement un outil d'évaluation de la durabilité pour les investisseurs et de nouveaux standards comptables européens intégrant des critères EGS. • Politique d'achats responsables incluant les pays à risque sur le plan du devoir de vigilance.

E. Objectifs cibles et indicateurs de performance

NOTE MÉTHODOLOGIQUE DU REPORTING EXTRA-FINANCIER

La démarche de reporting extra-financier du groupe InVivo vise à répondre aux obligations prévues aux articles R. 225-105, R. 225-105-1 et L. 225-102-1 du code de commerce français.

Période et fréquence de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 en ce qui concerne l'exercice 2020-2021, soit un exercice d'une durée de 12 mois. La remontée de ces données est prévue à une fréquence annuelle.

Certaines données ne présentent pas de comparabilité historique en raison de la mise en place de nouveaux indicateurs au cours de l'exercice 2020-2021. Les données présentées relatives à l'exercice 2019-2020 couvrent la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2020 soit un exercice d'une durée de 15 mois en raison du décalage de la date de clôture de l'exercice comptable approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 3 juin 2020.

Périmètre

Le périmètre de reporting extra-financier a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe InVivo. Il est défini selon les règles suivantes :

- Seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting extra-financier.
- Pour les activités de distribution, seuls les magasins intégrés sont inclus dans le périmètre de reporting extra-financier, à l'exclusion des magasins franchisés.
- Les entités intégrées ou créées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive.
- Les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 30 septembre de l'année N par la Direction du groupe InVivo.

Le périmètre de reporting extra-financier pour l'exercice comptable 2020-2021 est constitué des activités de l'Union InVivo à l'exception du Pôle Partenaires Agrofourniture, et d'InVivo Group et de ses filiales à savoir les activités InVivo Retail, Cordier by InVivo, Bioline by InVivo. Le périmètre de reporting couvre en 2020-2021 84 % du chiffre d'affaires et 100 % des effectifs France du groupe InVivo.

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Spécificités et limites méthodologiques ».

Choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers

Le choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière vise à répondre aux principaux risques liés à l'activité de la société en matière sociale, environnementale et sociétale.

Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'informations, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont quant à elles collectées de manière centralisée par la Direction du groupe InVivo.

Contrôles externes

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du code de commerce, le groupe InVivo a désigné à partir de l'exercice 2018-2019 Bureau Veritas en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la déclaration de performance extra-financière. L'avis motivé sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, ainsi que sur la sincérité des informations fournies est présenté en p. 57.

Spécificités et limites méthodologiques

Indicateurs	Périmètre de reporting 2020-2021	Spécificités méthodologiques
Émissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires et rapportées à la surface de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : 100% périmètre industriel français majoritairement détenu. Les consommations de LS Production, détenu à 50%, sont intégrées à hauteur de 50%. • Cordier by InVivo : Usine Café de Paris • Retail : périmètre magasins Jardiland (68 magasins) • Gamm vert Synergies (38 magasins) • Corporate : Tour Carpe Diem 	<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs d'émission France continentale, base carbone ADEME : <ul style="list-style-type: none"> - Electricité – France 0,0571 kgCO₂e/kWh - Gaz naturel – Combustion 0,205 kgCO₂e/kWhPCS - Fioul domestique – Combustion 3,25 kgCO₂e/litre - Essence – Combustion 2,80 kg CO₂e/litre - Gazole – Combustion 3,16 kg CO₂e/litre • Surface de vente calculée comme étant la surface au sol (surface hors œuvre nette + surface pépinière)
Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif : carbone, revenus des agriculteurs, biodiversité, sols	<ul style="list-style-type: none"> • Filiales de Bioline Group intégrées dans le reporting : CCAB, Bioline Agrosociences UK, Bioline Iberia, Bioline Agrosociences France, Bioline Agrosociences US, Phyteurop, Life Scientific France, Semences de France, Agrosolutions, SMAG, Be Api, Bioline Insurance • Activités de l'Union InVivo intégrées dans le reporting : Fertiline (hors activité centrale d'achats de Fertiline) • Filiales de Bioline Group hors scop : LS Production, Novasem, Tradisco Seeds, DTI Sementes, Aegilops, Life Scientific, Life Scientific Espagne, Life Scientific Allemagne, Medol, Dudutech, Agrinovex, Corporate • Activités de l'Union InVivo hors scop : Logistique et Stockage, PPA, Vert Cité, Fertiline - activité centrale d'achats, activité pôle semences • Cordier by InVivo : Café de Paris, Cordier, Mestrezat • Retail : Marque propre 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualification de l'offre d'InVivo au regard de la définition des critères d'une offre à impact positif, celle-ci pouvant varier selon les spécificités des métiers, une définition par métier est disponible pages 31 et 32. Politique RSE et engagements.
Part des déchets valorisés	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : 3 sites industriels français les plus contributeurs dans la production de déchets : La Chapelle Armantières (LSP), Montreuil-Bellay, Livron-sur-Drôme. • Cordier by InVivo : Café de Paris • Corporate : Tour Carpe Diem 	
Part des points de vente éligibles ayant déployé la démarche TooGoodToGo	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : 74 Gamm vert Intégrés et 95 Jardiland 	

Indicateurs	Périmètre de reporting 2020-2021	Spécificités méthodologiques
Part des bouteilles vendues recyclées	<ul style="list-style-type: none"> • Cordier by InVivo : Café de Paris 	<ul style="list-style-type: none"> • Calculé en tenant compte du nombre de bouteilles vendues « Off Trade » en France et des données de recyclage associées à la cotisation Adelphé
Consommation d'eau rapportée à la surface de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Magasins Jardiland 	<ul style="list-style-type: none"> • Surface de vente calculée comme étant la surface au sol (surface hors œuvre nette + surface pépinière)
Part des achats de provenance française	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Marque propre alimentaire • Cordier by InVivo : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Cordier Diffusion • Corporate : Achats Groupe 	
Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Gamm vert, Jardiland, Nalods, Bio&Co, So France Exploitation • Cordier by InVivo : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Cordier Diffusion, Union 	
Part des achats en marque de distributeur transformés ou fabriqués en France	<ul style="list-style-type: none"> • Retail : Marque propre alimentaire - animalerie – jardin origine France 	
Part des achats auprès de coopératives	<ul style="list-style-type: none"> • Cordier by InVivo : Café de Paris, Cordier, Mestrezat, Cordier Diffusion, Union • Corporate : Trading 	
Nombre d'exploitations abonnées SMAG Farmer	<ul style="list-style-type: none"> • Bioline : Smag 	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul basé sur le taux de déploiement de l'outil Smag
Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles	<ul style="list-style-type: none"> • Cordier by InVivo : Union 	
Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul s'appuyant sur le nombre d'agriculteurs utilisant Aladin au sein des coopératives adhérentes

Indicateurs	Périmètre de reporting 2020-2021	Spécificités méthodologiques
Nombre de clients abonnés à la solution SMAG trace	• Bioline	
Part des marques viticoles engagées dans une démarche environnementale	• Cordier by InVivo	
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	• Périmètre France, hors Life Scientific France et Aegilops	
Taux de gravité des accidents de travail		
Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail	• Périmètre France, hors Life Scientific France	
Part de femmes dans l'effectif total	• Périmètre Groupe, hors Life Scientific, Jardiland Esp/Port	
Part des femmes dans l'effectif cadre	• Périmètre France, hors Life Scientific France	
Part des femmes parmi les dirigeants	• Périmètre France	
Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation	• Périmètre France hors Aegilops, Life Scientific	
Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales	• Groupe	
Part des collaborateurs formés au code de conduite	• Périmètre France	

Tableau des indicateurs de reporting extra-financier

Impact positif # Environnement

Correspondance enjeux	Engagement	Correspondance ODD	Indicateur de performance	2020-2021 (1 ^{er} octobre 2020 - 30 septembre 2021)	Périmètre
ENGAGEMENT : RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE DE NOS OPÉRATIONS					
Contribuer à la prévention et l'adaptation au changement climatique	Emissions de GES directes	ODD 9 ODD 12	Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires	20,5 kgCO ₂ e/k€	Bioline - Cordier by InVivo - Corporate
			Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées à la surface de vente	28 kgCO ₂ e/m ²	Retail
	Valorisation des déchets	ODD 12	Part des déchets valorisés	58 %	Bioline - Cordier by InVivo - Corporate
			Part des points de vente ayant déployé la démarche TooGoodToGo	96 %	Retail
Contribuer à préserver la biodiversité	Biodiversité	ODD 13 ODD 15	Part des bouteilles vendues recyclées	53 %	Cordier by InVivo
			Consommation d'eau	0,34 m ³ /m ²	Retail
			Consommation d'eau rapportée à la surface de vente		
			Part des sites avec un programme d'accueil de la biodiversité	En cours de développement	Groupe
ENGAGEMENT : CONCEVOIR ET DÉVELOPPER DES OFFRES À IMPACT POSITIF					
• Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables • Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo • Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables	Offres à impact positif	ODD 1 ODD 2 ODD 3 ODD 6 ODD 9 ODD 12 ODD 13 ODD 16	Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif : Carbone, Revenus des agriculteurs, Biodiversité, Sols, Réduction des intrants	26 %	Bioline Retail Cordier by InVivo
			Chiffre d'affaires des innovations à triple performance mises sur le marché	En cours de développement	Bioline Retail Cordier by InVivo
	Bien-être animal	ODD 12	Retail : Part des jardinerias labellisées bien-être animal	17 %	Retail

Impact positif # Société





Correspondance enjeux	Engagement	Corres-pondance ODD	Indicateur de performance	2020-2021 (1 ^{er} octobre 2020 - 30 septembre 2021)	Périmètre
ENGAGEMENT : CONTRIBUER À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DURABLE DES TERRITOIRES					
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités 	Sourcing responsable	ODD 16	Part des achats de provenance française	94 %	Bioline - Cordier by InVivo - Corporate
			Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique	20 %	Retail - Cordier by InVivo
			Part des achats en marque de distributeur alimentaire transformés ou fabriqués en France	49 %	Retail
			Part des achats auprès de coopératives	60 %	Cordier by InVivo
<ul style="list-style-type: none"> Développer le savoir et l'innovation pour co-construire avec les acteurs des filières d'InVivo des produits et solutions durables 	Agricultures performantes grâce à la digitalisation de l'agriculture et l'accès à de nouvelles technologies	ODD 1 ODD 2 ODD 8 ODD 9 ODD 13	Nombre d'exploitations abonnées SMAG Farmer	20 825	Bioline
			Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles	En cours de développement	Cordier by InVivo
			Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes	6 %	Groupe
			ENGAGEMENT : RENDRE ACCESSIBLE NOTRE OFFRE RESPONSABLE		
<ul style="list-style-type: none"> Agir en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations 	Alimentation saine et durable grâce à la traçabilité d'une agriculture de résultat, transparence pour le consommateur	ODD 1 ODD 12	Nombre de clients abonnés à la solution SMAG trace	32	Bioline
			Part des marques viticoles engagées dans une démarche environnementale	23 %	Cordier by InVivo
Proposer des produits et services garantissant la santé-sécurité, la traçabilité et la transparence des informations	Ventes par canal	ODD 12	Ventes par canal (circuits courts, digital)	En cours de développement	Retail Cordier by InVivo

Impact positif # Social



Correspondance enjeux	Engagement	Corres-pondance ODD	Indicateur de performance	2020-2021 (1 ^{er} octobre 2020 - 30 septembre 2021)	Périmètre		
ENGAGEMENT : FAIRE DE NOS COLLABORATEURS NOTRE MEILLEUR VECTEUR DE PROGRÈS							
Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions	Sécurité des collaborateurs	ODD 8	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt	27,4	Périmètre France		
			Taux de gravité des accidents de travail	1,20	Périmètre France		
Favoriser la qualité de vie au travail	Organisation du travail	ODD 8	Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail	77,3 %	Périmètre France		
			Engagement des collaborateurs	ODD 13	Engagement des collaborateurs	En cours de développement	Groupe
	Répartition femmes hommes des effectifs	ODD 8 ODD 10			Part des femmes dans l'effectif total	48,5 %	Groupe
					Part des femmes dans l'effectif cadre	40 %	Groupe
	Formation des collaborateurs	ODD 4 ODD 8	Part des femmes parmi les dirigeants	23,5 %	Groupe		
Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation			50,5 %	Périmètre France			
ENGAGEMENT : FAIRE DU DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE							
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et coconstruire des produits et services responsables Identifier, maîtriser les risques RSE et savoir les transformer en opportunités Intégrer la RSE dans la stratégie globale, de marques et la mission des entités d'InVivo 	Achats responsables	ODD 16	Part des fournisseurs ayant engagé une démarche responsable	En cours de développement	Groupe		
			Relation avec les coopératives et partenaires	ODD 16 ODD 17	Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales	67 %	Groupe
					Code de conduite	ODD 16	Part des collaborateurs formés au code de conduite
Lutter contre la corruption, le blanchiment et les paiements illicites							

Correspondance entre les priorités matérielles d'InVivo et les ODD

En tant qu'adhérent au Global Compact de l'ONU, InVivo porte une attention particulière à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030. Les enjeux matériels d'InVivo sont analysés à la lumière de leur contribution à la réalisation des ODD.

		RH	Environnement	Développement sociétal	Éthique	Gouvernance	Business model responsable
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.			X			X
	1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.			X			X
 <p>2 FAIM «ZÉRO»</p>	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.		X	X			X
	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires.			X			X
	2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.		X	X			X
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.		X	X			X
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures.			X		X	

	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses.		X			X	
	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.			X		X	
	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.		X	X		X	
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	X		X			
	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs.	X					
	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.	X					
	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.		X			X	
	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.	X					
	12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.		X	X		X	

		RH	Environnement	Développement social	Éthique	Gouvernance	Business model responsable	
	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.		X	X			X	
	12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.		X	X			X	
	12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.			X	X			X
	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.			X	X			X
	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.			X	X		X	X
	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.		X	X			X	
	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.		X	X			X	
	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.	X	X	X		X		

	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes.		X	X		X
	15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.		X	X		X
	15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.		X			X
	15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.		X	X		X
	15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la comptabilité.		X	X		X
	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.				X	X
	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.				X	X
	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.	X				X
	16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.	X			X	X
	17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés.			X		X
	17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.			X		X

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
8, cours du Triangle
92800 PUTEAUX
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 Septembre 2021

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par Invivo Group et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 30/09/2021 publiée dans le rapport de gestion de Invivo Group, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient à Invivo Group d'établir et publier la DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée sous la coordination de la directrice RSE en charge du reporting pour Invivo Group conformément aux outils de reporting de la société, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé ou précisait les restrictions prises en compte dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales, environnementales et sociétales ;
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les « procédures de reporting » au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, ont la charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - Les échantillons sélectionnés représentent des taux de couverture de 4% à 100% pour les données Environnementales, de 76 % pour les données sociales et données sociétales.

¹ **Information Environnementales** : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF ; Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires, Emissions de GES scopes 1 et 2 rapportées à la surface de vente, Part des déchets valorisés, Part des points de vente ayant France déployé la démarche TooGoodToGo, Part des bouteilles vendues recyclées, Consommation d'eau rapportée à la surface de vente, Part du chiffre d'affaires généré par des offres à impact positif, Part des sites avec un programme d'accueil de la biodiversité et Part des jardineries labellisées bien-être animal.

Informations Sociétales : sur périmètre tel que précisé dans la DPEF - Part des achats de provenance française, Part des achats alimentaires issus de l'agriculture biologique, Part des achats en marque de distributeur alimentaire transformés ou fabriqués en France, Part des achats auprès de coopératives, Nombre d'abonnés SMAG Farmer, Taux de déploiement des outils de digitalisation des producteurs viticoles, Taux de déploiement d'Aladin auprès des coopératives adhérentes et Nombre de clients abonnés à la solution SMAG trace.

Informations sociales : périmètre groupe tel que précisé dans la DPEF : Effectif total ; Part des femmes dans l'effectif total - Taux de participation moyen des coopératives aux assemblées générales – périmètre France, tel que défini dans la DPEF: Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt, Taux de gravité des accidents de travail, Part des collaborateurs éligibles ayant bénéficié du télétravail, Part des femmes dans l'effectif cadre, Part des femmes parmi les dirigeants, Part de l'effectif ayant bénéficié d'une formation, Nombre de collaborateurs formés au code de conduite ; et les informations qualitatives sur l'accord NOT ainsi que les démarches santé et sécurité au travail de Invivo Retail et Bioline.

² Test de détails réalisés sur des entités implantées en France, les entités choisies varient en fonction du périmètre de l'information et représentent les entités les plus contributrices de chaque indicateur.



Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction ;

- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.
- ✓ Nos travaux ont été conduits par deux vérificateurs entre le 22 Novembre 2021 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ une semaine. Nous avons conduit 15 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

- ✓ La stratégie déployée sur 3 axes est présentée dans la DPEF et est accompagnée d'engagements pour chaque axe sur la totalité du groupe. La stratégie est en cours de déploiement et les indicateurs clés de performance sont définis. cependant, ces indicateurs ne font pas tous l'objet d'objectifs fixés dans le cadre de la stratégie 2030 du Groupe.
- ✓ Le périmètre de reporting de la DPEF a été élargi en 2021, mais ne couvre pas encore la totalité du périmètre consolidé, poursuivre cet effort de couverture de l'ensemble du périmètre.
- ✓ Une organisation structurée de collecte est mise en œuvre et la remontée des résultats est effectuée de façon manuelle via les outils bureautiques. Compte tenu du nombre d'indicateurs concernés et d'entités reportant désormais, il existe une opportunité d'automatiser la collecte et la remontée. Cette solution aurait l'avantage de permettre d'instaurer des contrôles de cohérence automatiques.
- ✓ Poursuivre le travail sur les définitions et la standardisation des indicateurs et améliorer le contrôle interne des données.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies ;

A Puteaux, le 20 janvier 2022

Pour Bureau Veritas Exploitation

Laurent Mallet
Directeur d'agence

Retrouvez-nous sur notre site Internet
et sur les réseaux sociaux :

www.invivo-group.com

 GroupeInvivo  InVivoGroup  InVivo  Groupe InVivo

